Vendredi

L'hebdomadaire des Socialistes

Quatrième année
- N° 158 -
Vendredi
2 octobre 1992
ISSN 0995-0583
Prix 6,50 F



L'enfant et ses rythmes

Fondation Jean Jaurès

Votre courrier

NOTRE IDENTITE

Mon propos n'aura rien d'économique ni de politicien. Il sera culturel, donc politique. Après tous les discours sur l'identité française menacée par le traité, je voudrais évoquer un livre qui vient d'être publié. Il présente la réflexion d'un universitaire modeste, spécialiste à la fois de philosophie grecque classique et de philosophie médiévale, notamment arabe. Mais cette riche culture conduit l'auteur à poser, dans ce court et dense essai intitulé "Europe, la voie romaine" (1), une définition de l'identité culturelle de l'Europe. Car l'Europe culturelle existe, et celle qu'il donne à voir dans ce livre se trouve excellemment identifiée dans cette formule "la voie romaine" qui pose ce qu'il appelle le concept de secondarité.

L'Europe, en tant qu'elle est "romaine", se définit pour l'auteur essentiellement comme une terre de transmission et d'appropriation par la voie latine de deux héritages qu'elle s'est constituée au cours de près de deux millénaires et qu'elle doit continuer à faire fructifier : l'héritage grec antique transmis par le monde romain païen puis christianisé (et aussi par l'arabe), et l'héritage judaïque assumé et accompli par le christianisme.

A partir de là, l'Europe se fait porteuse d'une culture profondément originale, à vocation universelle, que l'auteur distingue avec netteté de la culture arabo-musulmane à laquelle elle se trouve toujours confrontée. "Etre romain, c'est savoir que ce l'on transmet, qu'on ne le tient pas de soi-même et qu'on ne le possède qu'à peine, de façon fragile et provisoire." Cela signifie que cette originalité et cette vocation universelle ne doivent conduire ni à une attitude de supériorité orgueilleuse ni à l'attitude inverse du repli frileux sur soi-même.

L'Europe, "se sachant tendue entre, en amont, un classicisme à assimiler et, en aval, une barbarie à soumettre" (et cette barbarie est tout autant intérieure qu'extérieure) ne peut continuer d'être elle-même que dans un effort constant d'interrogation de son double héritage, non pour s'en satisfaire comme d'un beau lys, mais pour lui faire porter et mûrir ses plus beaux fruits : le sens et le respect de la personne humaine (dans son corps et son intelligence), la démocratie et la citoyenneté reconnue à tous, la séparation du temporel et du spirituel et, partant, la laïcité, l'égale dignité des langues qui la constituent et qui sont des instruments de communication universels.

On pardonnera ici à un littéraire, passionné de linguistique, de souligner que la vie des langues, quand on ne les sacralise pas (et le latin n'a jamais été sacralisé par l'Eglise, même romaine, à la différence de l'arabe) peut être "un modèle de démocratie et d'écologie" : leurs évolutions dépendent naturellement des peuples qui les parlent."

On comprend bien que cette Europe-là ne peut vivre "repliée sur elle-même", au double sens de cette expression. Il lui faut sans cesse lutter contre deux tentations : celle de se recroqueviller comme dans un bastion assiégé, face à des apports étrangers qu'elle craindrait et rejetterait plutôt que de chercher à en extraire "la substantifique moëlle" ; celle de se refermer sur elle-même pour garantir son intégrité comme si elle doutait de sa vocation universelle et, donc, de tout esprit impérialiste.

Je voudrais terminer en citant cet extrait de la conclusion du livre : "Je ne sais pas, dit Rémi Braque, si l'Europe a un avenir. Je crois en revanche savoir comment elle pourrait s'interdire d'en avoir un : une Europe qui se mettrait à croire que ce dont elle est porteuse ne vaut que pour elle, une Europe qui chercherait son identité dans le repli sur ce qu'elle a de particulier, cesserait de mériter d'avoir un avenir." Un livre à méditer.

MICHEL KELLE
Paris (75).

(1) Rémi Braque : "Europe, la voie romaine", Critérion, 192 p., 98 F.

OUI, C'EST OUI

Apprécier les résultats du dernier référendum de la même manière qu'on apprécierait les résultats d'une élection n'est pas une méthode correcte.

Si Pierre est élu contre Paul, avec 51% des voix seulement, cela signifie qu'un faible déplacement de voix aurait pu faire du perdant le gagnant, et que les partisans de Pierre n'ont guère à se féliciter d'une victoire aussi modeste.

La victoire du oui au référendum, au contraire, n'est pas modeste. La moitié des électeurs ont voté pour que l'union européenne se réalise. Quand un courant de pensée peut réunir la moitié d'un peuple, c'est bien d'un courant massif, puissant qu'il s'agit.

En face, on ne trouve que des courants négatifs -divergents et plus souvent encore contradictoires- qui, logiquement, devraient s'annuler. Le courant de pensée qui compte, c'est le courant constructif, celui du oui.

ANDRE HAMMERER
Besançon (25).

OUI, MAIS...

Ainsi donc, le peuple a parlé, au terme d'un débat passionné qui, à défaut de l'avoir réconcilié avec les politiques, l'aura tout de même ramené à la politique. La majorité en faveur de la ratification du traité d'union européenne est courte, mais elle existe. Et sans coup de théâtre chez l'un de nos partenaires, les accords de Maastricht, légèrement revisités pour tenir compte de la situation danoise, entreront en vigueur. Il faut s'en réjouir.

Mais comment ne pas aussi entendre l'appel du non ? Soyons clairs : qui aurait sincèrement pronostiqué un aussi vaste front du refus au début de l'été ? La carte électorale dessinée au lendemain du scrutin est cruelle et, disons-le, intolérable. Il y a, d'une part, la France des banlieues, des campagnes, des ouvriers et des employés, qui vote non. C'est la France de l'inquiétude, que frappent le chômage, la nouvelle PAC et la désespérance. Face à elle, l'on trouve un pays aisé, celui des cadres, des professions libérales et commerciales, un vaste ensemble de gens pour qui la dimension internationale ne peut susciter de craintes puisqu'elle rythme déjà leurs vies.

A regarder les enseignements du scrutin, peu d'électeurs auraient usé de leur suffrage pour sanctionner le pouvoir. De sorte qu'il y a bien eu débat sur la question européenne, conduisant près de 49% des votants à rejeter le traité. L'Europe fait donc peur, et c'est là une situation qui ne peut perdurer.

Le déficit d'explication est immense. Les responsabilités sont, à cet égard, partagées. La France a mal expliqué l'Europe et l'Europe ne s'est pas bien présentée à la France. Outre le fait que la construction communautaire n'avait jamais reçu en soi l'onction du suffrage universel, ce qui rendait le référendum encore plus légitime, la France, pendant longtemps, avait presque confiné à la confidentialité les actions engagées dans le cadre des communautés. Tout projet ou toute mesure jugés favorables étaient bien souvent présentés comme nationaux. En revanche, Bruxelles était complaisamment décrit comme le champs clos des technocartes, où le gouvernement devait sans cesse ferrailler avec une Commission détachée des réalités et des pays partenaires bien peu compréhensifs. Combien de fois, pourtant, les gouvernements n'ont-ils pas critiqué les décisions qu'ils avaient chargé la Commission de prendre, par suite de leur incapacité de parvenir eux-mêmes à un accord ?

Il est d'autant plus facile de rendre l'Europe impopulaire que les communautés elles-mêmes mènent une médiocre politique d'information. Leur système est à ce point décentralisé qu'il exigerait une patiente explication. Or, une politique d'information ne peut consister en quelques grands coups spectaculaires.

Un débat préréférendaire, même nourri, n'est pas suffisant pour vaincre les interrogations. Lorsque l'information est floue, peu étayée, elle donne prise aux arguments simplistes et démagogiques. A titre d'exemple, il était flagrant que nombre de citoyens pouvaient être effrayés par la notion de citoyenneté communautaire, quand la liberté d'établissement, posée en 1957 dans le traité de Rome, leur était souvent inconnue.

Puisque l'Europe est notre avenir, elle doit pénétrer notre quotidien. Le combat ne s'est pas achevé le 20 septembre à 20 h. Certes, il y aura le marché unique de 1993, avec ses effets positifs en termes de croissance. Mais il faudra aussi continuer d'expliquer, de démystifier, de dédramatiser. Plus encore, l'Europe devra intégrer les programmes scolaires et de formation professionnelle. Plus encore, les représentations et lobbies de Bruxelles auront à répercuter avec pédagogie toute l'information vers les régions et les fédérations.

Mais s'il fallait fixer un objectif prioritaire, ce serait encore l'élection du Parlement européen, en 1994. Les citoyens méritent d'avoir enfin des députés européens à leur écoute, motivés et organisés comme leurs collègues nationaux. Peut-être faut-il pour cela réformer leur mode d'élection ? Songeons que la Bretagne qui, à plus de 60%, s'est prononcée en faveur du traité d'union européenne n'a à ce jour aucun député européen. Des vocations fortes et authentiques doivent ainsi naître pour confirmer en juin 1994 le choix d'avenir que notre pays vient de faire.

PIERRE-YVES LE BORGN'
Bruxelles.

Vendredi

10, rue de Solferino 75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174 ; Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
TELEPHONE : *pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom*

DIRECTION
Directeur de la publication : Thierry Mandon
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Pierre Guidoni, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip,Pierre Moscovici, François Rebsamen, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)
Politique : Jean-Pierre Bedeï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (77.92)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secr. de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Infographie : Jean-Pierre Pécau (77.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
Révision : Jean-François Gantois (78.53)
Photo : Pascal Lebrun, Josette Serreau (78.53)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56), Sabine Sebah (79.04)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 42.21.40.90

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers

N° Commission paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS
P. Lebrun (couv.) ; D.R (pp. 3, 21 et 22) ; G. Saussier / Gamma (p. 5) ; Chesnot / Sipa-Press (p. 6) ; A. Reid / Gamma (p. 15) ; Bernstein / Spooner / Gamma (p. 16) ; M.O. Echegut (p. 17) ; M. Carnavalet / D.R. (p. 19) ; Arte (p. 21) ; CNRS (p. 21) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 190.000 ex.

CETTE SEMAINE

2 *Courrier*

POLITIQUE

4 • *Rentrée parlementaire*
• *Sénat : l'embellie des socialistes*
5 *Réforme de la procédure pénale*
6 • *PS et écologistes*
• *Aménagement du permis à points*
7 *Droite : le tournis*
8 • *Le référendum... et après*
• *Solidarité inondations*

ECONOMIQUE/SOCIAL

9 *Le SME tient bon*
10 *Un budget à l'écoute du pays*

11 à 14 DOSSIER
Rythmes scolaires

11 • *Vers la semaine de 4 jours*
• *Rennes, deux jours en famille*
12 *Oui, mais...*
13 • *L'aménagement de la journée scolaire*
• *Vivre son temps libéré*



▲ *Rentrée parlementaire (p. 4).*



▲ *Rythmes scolaires (pp. 11 à 13).*



▲ *Voix de Méditerranée (p. 21).*

INTERNATIONAL

15 *L'ONU, arbitre de la paix du monde*
16 • *Ex-Yougoslavie : "humaniser" la guerre*
• *La Roumanie vote à gauche*
17 *Amérique du Sud : trois maires socialistes pour changer la vie*

VIE PRATIQUE

18 *Quel sport choisir pour votre enfant ?*

CROQUIS

19 • *Lettre à...*
• *Virgil Tanase*

CULTURE

21 • *Bonne chance , Arte*
• *Voix de Méditerranée*
• *Images et science*
22 • *Post-scriptum*
• *Film : "Les Enfants volés"*

INVITE

23 *Georges Wolinski*

Claude Estier

25 sept.

Incorrigible Jacques Chirac ! A peine sorti d'un référendum qui l'avait fortement déstabilisé mais dont il ne se tirait finalement pas trop mal grâce à la victoire du oui, le voici à nouveau parti en guerre. Sa cible est, cette fois, la cohabitation, dont il fut le héros malheureux entre 1986 et 1988. On peut comprendre qu'il n'en veuille plus. Mais il voudrait bien que ce soit le président de la République qui, au nom de "la morale et la dignité", tire les conséquences d'une éventuelle victoire de l'opposition aux prochaines élections législatives. Et voilà reparti ce débat surréaliste sur la cohabitation qui avait déjà fait il y a sept ans les délices des chroniqueurs et du microcosme politique. Et aussi un nouveau sujet de discorde au sein de ce que plus personne n'ose appeler l'union de l'opposition. Un seul point commun entre les uns et les autres : ils sont tous pressés de revenir au pouvoir et n'hésitent pas à vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Tout en sachant parfaitement que, quel que soit le résultat des prochaines élections, c'est à François Mitterrand et à lui seul de décider ce qu'il fera. Ce que confirme un gaulliste inconstestable comme Jacques Chaban-Delmas qui rétorque à Chirac que "c'est une plaisanterie de dire qu'on ne fera pas de cohabitation. Cela ne dépend pas de nous, mais du chef de l'Etat." Il n'est pas sûr que cette controverse intéresse beaucoup les Français, qui ont exprimé le 20 septembre d'autres préoccupations, mais j'ai tendance à penser qu'elle a de beaux jours devant elle !

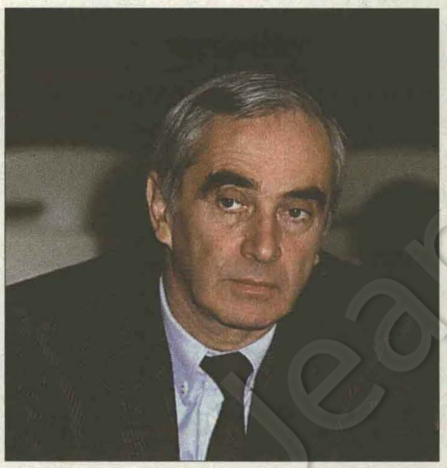
28 sept.

Les élections sénatoriales conduisent rarement à des bouleversements. Il n'en demeure pas moins qu'avec une balance positive de cinq sièges (six gagnés, un perdu à la Réunion à la suite d'une manœuvre scandaleuse des communistes), le groupe socialiste est le seul à connaître une progression significative qui aurait été beaucoup plus sensible encore (au moins dix sièges supplémentaires) si avait pu être votée en temps utile la réforme du mode de scrutin prévoyant l'extension de la proportionnelle.
Malgré ce manque à gagner, le groupe socialiste redevient, derrière le RPR, le deuxième groupe de la Haute Assemblée, avec l'effectif le plus élevé qu'il ait jamais atteint et au sein duquel la présence de cinq femmes constitue également un progrès notable. Sans doute ces résultats sont-ils la projection des élections municipales de 1989 qui furent bonnes pour le PS, mais ils sont dus aussi, dans deux cas au moins (Moselle et Pas-de-Calais), aux divisions de la droite qui en préfigurent d'autres. On doit également constater que le vote des élus locaux qui constituent le collège sénatorial ne recoupe pas les résultats du référendum du dimanche précédent. C'est ainsi que le Nord, derrière Pierre Mauroy, le Pas-de-Calais ou la Nièvre, où le non l'avait emporté, ont continué à faire confiance aux candidats socialistes, lesquels se sont également fort bien comportés dans le Puy-de-Dôme, avec Michel Charasse, le Lot et les Hautes-Pyrénées où on les disait menacés, tandis que la Loire-Atlantique et les Landes (où, désormais, tous les parlementaires sont socialistes) ont parfaitement rempli leur contrat.
Comme on pouvait le penser, les observateurs s'intéressent moins à ces résultats qu'à la succession d'Alain Poher qui doit être réglée vendredi. Devant la profusion de candidats potentiels issus de l'UDF, chacun s'interroge et nous interroge sur ce que sera l'attitude du groupe socialiste. J'ai déjà dit, il y a plusieurs semaines, qui nous ne voulons pas. Je le répète ce matin à "France-Inter" en soulignant qu'il serait paradoxal qu'un champion du non à l'union européenne devienne président d'une assemblée dont la grande majorité des membres a pris position pour le oui. Pour le reste, nous observons, en sachant que, le cas échéant, nos soixante-dix voix pourraient être décisives.

RENTREE PARLEMENTAIRE

un budget pour la solidarité

La session parlementaire qui s'ouvre ce 2 octobre sera consacrée à la discussion budgétaire et à des réformes de fond. Martin Malvy explique les enjeux de cette session.



A la suite du référendum, Pierre Bérégovoy a déclaré qu'il fallait "tenir compte" du vote des Français. Le budget présenté cette semaine ***(lire page 10)*** **prend-il vraiment la mesure des préoccupations, voire du mécontement exprimés le 20 septembre ?**

Martin Malvy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement. Le budget présenté mercredi en conseil des ministres achève la préparation de notre pays au grand marché unique. Il témoigne aussi de la volonté du gouvernement d'œuvrer en faveur de la solidarité : augmentation de 23% des crédits pour l'aménagement du territoire -en particulier en faveur des zones rurales et des zones industrielles en reconversion- traduction budgétaire du plan d'accompagnement de la réforme de la PAC, effort important en faveur du logement social. L'augmentation substantielle des crédits de l'éducation, de la sécurité, de la justice et de l'emploi répond également aux attentes exprimées par les Français. Enfin, grâce à la baisse des prélèvements obligatoires, en particulier au profit des ménages ayant un enfant scolarisé, ce budget, comme les performances de nos exportations, favorise la croissance économique. Un certain nombre de Français ont voté non pour exprimer inquiétude et peur. Les réponses ne sont pas toutes d'ordre budgétaire. Il faut aussi expliquer l'Europe, et la rendre plus proche des citoyens. En ce qui concerne le milieu rural, les agriculteurs, qui ont majoritairement voté non, ont exprimé, avant tout, leurs craintes quant à la mise en œuvre de la nouvelle PAC. Les entendre, c'est répondre aux questions qu'ils se posent. Cela relève du dialogue et de l'avancée à Bruxelles d'un certain nombre de dossiers, ainsi que de la mise au point des mesures nationales, ce qui appelle la poursuite de la concertation.

Le projet de loi sur la lutte contre la corruption, qui devrait être discuté dans les prochains jours, est très controversé. Certains considèrent qu'il va favoriser le financement occulte des partis politiques et des campagnes électorales...

Ce texte a pour but de prévenir la corruption. Il n'est pas répressif. Pour cela, l'arsenal juridique est suffisant. Il entend clarifier les rapports entre l'argent et la société, développer la concurrence assurer la transparence. Il y a corruption quand il y a opacité. Son objet, c'est de protéger les centaines de milliers d'agents économiques et les décideurs contre le risque de corruption tout simplement parce que les règles ne permettront plus à l'un d'être corrupteur à l'autre d'être corrompu. Maître mot : transparence. C'est la raison pour laquelle le texte aborde successivement les questions d'urbanisme et d'urbanisme commercial, d'une manière plus générale les marchés publics, les concessions, la publicité, l'immobilier. Les précédentes lois sur la limitation des dépenses électorales laissaient subsister le financement de la vie politique par les entreprises. La volonté du premier ministre est de couper ce cordon ombilical. Ce projet de loi ne peut pas développer des financements occultes parce que, depuis la loi de 1990, recettes et dépenses de campagne sont non seulement plafonnées mais transparentes et contrôlées sous peine de sanctions graves. Dire et prouver d'où vient l'argent, dire et prouver comment il est dépensé, c'est la transparence et cela interdit les financements occultes.

Après les élections sénatoriales, qui fragilisent la majorité à l'Assemblée nationale, ne craignez-vous pas qu'une motion de censure ait des chances de renverser le gouvernement ?

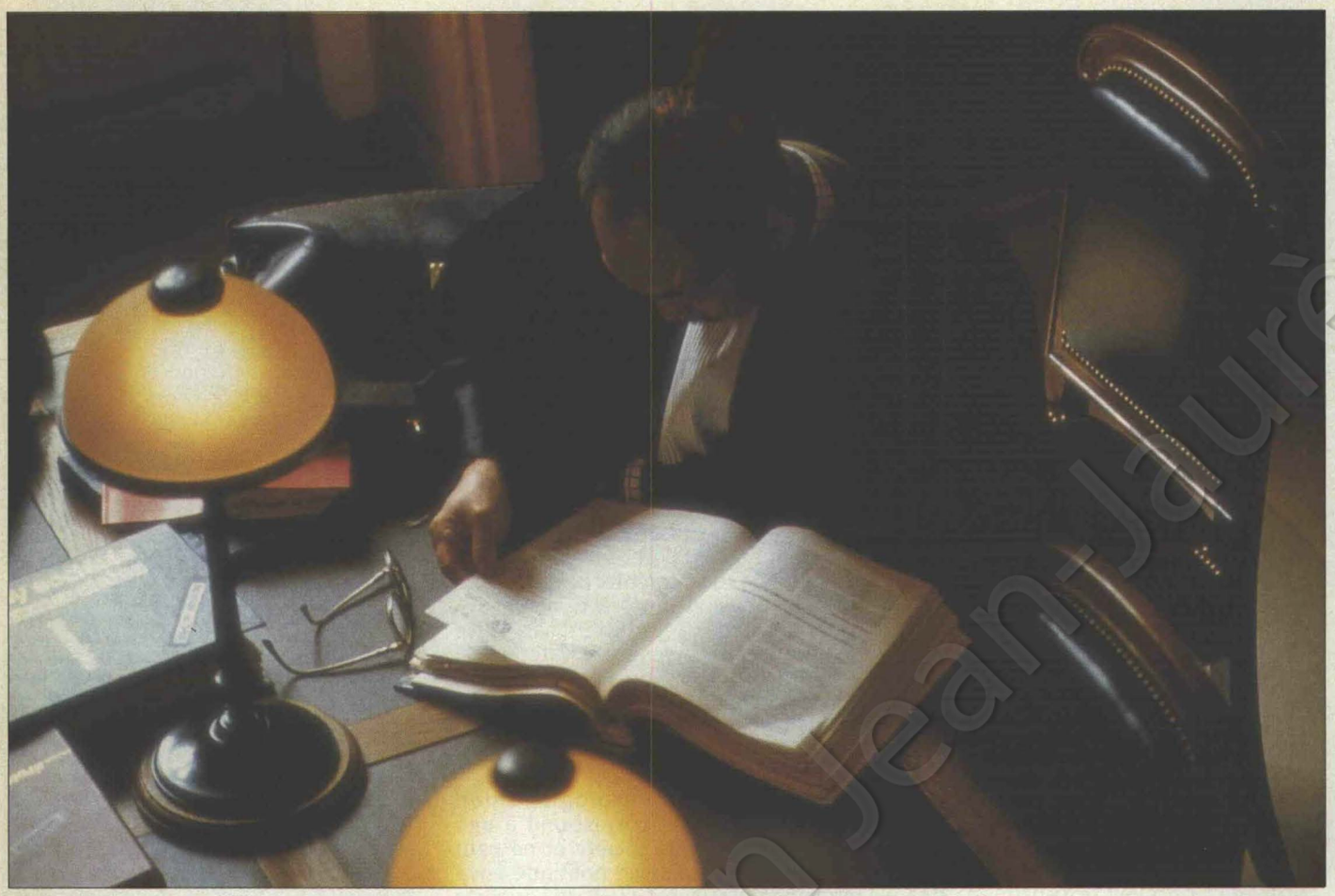
Depuis 1988, une situation de majorité relative se perpétue à l'Assemblée. Cela n'a pas empêché l'adoption de 236 lois, sans qu'il soit nécessaire de faire appel à la procédure de l'article 49/3 de la Constitution. Pour quinze textes seulement, les gouvernements qui se sont succédés y ont eu recours. Cette majorité relative s'est très légèrement resserrée après les élections sénatoriales. Mais, pour renverser le gouvernement, faut-il encore que tous les groupes décident de le censurer. Ils pouvaient le faire. Ils ne l'ont pas fait en quatre ans et demi. Il s'agit davantage d'une décision politique que d'une question arithmétique. Les Français ont dit qu'ils souhaitaient que les échéances soient respectées. Qui peut avoir intérêt à ce qu'elles ne le soient pas ? A moins que la droite, divisée, cherche ce moyen pour se rassembler. Quelle aventure, alors, pour le pays ?

Propos recueillis par Jean-Pierre Bedei

■ SENAT : L'EMBELLIE DES SOCIALISTES

Contrat rempli pour les socialistes au Sénat. Ils ambitionnaient de devenir le deuxième groupe de la Haute Assemblée à l'occasion des élections sénatoriales du 27 septembre, ils y sont parvenus. Tirant profit du bon résultat des municipales de 1989 et des divisions de la droite dans certains départements, notamment dans le Pas-de-Calais et la Moselle, ils ont gagné six sièges (Landes, Loire-Atlantique, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Hautes-Pyrénées), en perdant un à La Réunion. Avec un effectif de soixante et onze sénateurs, le groupe socialiste est devancé par le RPR mais distance l'Union centriste. Comme on pouvait le prévoir, quatre députés socialistes ont rejoint le palais du Luxembourg : Marcel Charmant (Nièvre), Roland Huguet (Pas-de-Calais), Pierre Mauroy (Nord), Charles Metzinger (Moselle). Les ministres Michel Charasse et Jean-Marie Rausch, élus eux aussi, devraient quitter le gouvernement au sein duquel il sera procédé à un léger rema-





REFORME DE LA PROCEDURE PENALE

un meilleur équilibre entre défense et accusation

La réforme de la procédure pénale devrait passer, selon le Garde des Sceaux, Michel Vauzelle, au tout début de la session d'automne.

Plusieurs inculpations récentes ont relancé l'idée d'une réforme de la procédure pénale. Elles ont mis en lumière, grâce à la notoriété des intéressés, que le secret de l'instruction n'est plus qu'un secret de Polichinelle, que la présomption d'innocence est de plus en plus mise à mal et que notre instruction n'est pas, du point de vue du justiciable, sans défaut.

Le projet Sapin réformait la garde à vue, l'instruction, l'audience, instituait trois juges au lieu d'un pour décider la détention provisoire. Michel Vauzelle y ajoute des amendements dont certains élargissent son champ. Ainsi est-il envisagé de renforcer la présomption d'innocence : un inculpé qui a bénéficié d'un non-lieu pourrait faire connaître par voie de presse la décision qui l'a innocenté, un droit de réponse serait ouvert à toute personne présentée publiquement comme coupable de faits faisant l'objet d'une enquête. La protection des sources des journalistes serait assurée et le juge de l'instruction cantonné à la fonction d'arbitre.

Les syndicats de magistrats ont accueillis plutôt fraîchement le projet. Mais son objet étant plutôt de rééquilibrer notre justice au profit du justiciable, qu'en pensent les avocats ?

Me Henri Leclerc est des plus critiques sur la réforme envisagée. Le vice-président de la Ligue des droits de l'homme ne pense pas que cette réforme "change favorablement la situation plus que les dix-sept lois sur la procédure pénale votés depuis 1970." A son point de vue, "la garde à vue n'offrira pas de véritable garantie de respect du justiciable si la présence de l'avocat n'est pas effective. Quant à ce qui concerne la décision de placement en détention provisoire, les trois juges sont une bonne chose à la seule condition que l'un ne soit pas le juge d'instruction. L'expérience montre, cette procédure ayant eu cours de 1811 à 1855, que les deux autres juges avalisent tou-

Les lecteurs de "Vendredi" retrouveront, la semaine prochaine, l'éditorial de Laurent Fabius. Ils liront, cette semaine, la "Lettre du Premier secrétaire aux militants", jointe au présent numéro.

niement technique. Ce scrutin sénatorial a mis en difficulté le PC qui, avec quatorze sénateurs, a besoin de l'apport d'un apparenté pour parvenir au seuil de quinze élus lui permettant de constituer officiellement un groupe. Il a été marqué également par une stagnation du RPR et un recul des groupes issus de l'UDF. Mais il ne modifie pas vraiment le rapport de force dans la Haute Assemblée, qui reste dominée par la droite.

A l'issue d'une semaine de tractations et de manœuvres au RPR et à l'UDF, les sénateurs devaient élire, vendredi, un successeur à Alain Poher à la présidence. Les socialistes avaient annoncé qu'ils s'opposeraient à la désignation d'un candidat qui se serait prononcé contre le traité de Maastricht. Et si l'esprit européen soufflait sur le palais du Luxembourg ?

J.-P.B.



Claude Estier (au centre) à la tête du seul groupe du Sénat qui a accru ses sièges.

Fondation Jean-Jaurès

jours la décision du juge chargé du dossier." Le point sur lequel Me Leclerc se montre plus favorable est l'introduction de la présomption d'innocence dans le Code civil.
Avis plus positif pour Me Stéphane Maugendre, du Syndicat des avocats de France "il y a une avancée sur le droit de la défense." En ce qui concerne la garde à vue, Me Maugendre regrette "que l'on soit toujours à la traîne par rapport aux autres pays démocratiques." Les critiques de certains magistrats lui semblent infondées. "Avec le nouveau système d'aide légale, une organisation des barreaux qui commence à se faire, il n'est pas exact de dire que la présence de l'avocat, si elle était instituée pendant la garde à vue, ne serait pas effective ou ne profiterait qu'aux gros clients." Mais, 'il est favorable au collège des trois juges, Me Maugendre craint que cette disposition ne soit inappliquée faute de moyens. "L'intention de modifier la décision de placement en détention préventive est louable", estime Me Philippe Lemaire. Il est inadmissible que la France soit un des pays européens les plus arriérés en la matière." Mais il partage les mêmes craintes que Me Leclerc sur le poids prépondérant du juge d'instruction. Et se félicite du meilleur équilibre annoncé entre défense et accusation.
Deux mesures pour lesquelles les avocats se rejoignent semblent entrer en contradiction avec le sentiment des juges. Le débat devrait donc être intéressant à l'Assemblée, le groupe socialiste ayant l'intention de déposer un amendement instituant la présence de l'avocat dans la garde à vue.

Bernard Chaouat

■ LES DELIRES DE LALANNE ■

Plus qu'un florilège, c'était une véritable "compil" poujado-lepeniste qu'a interprétée le chanteur Francis Lalanne dans le débat, ou plutôt le règlement de comptes, qui l'a opposé à Bernard Kouchner et à Nicolas Sarkozy lors de l'émission "Le Point sur la table", le 23 septembre. Les politiciens ? "Des gens dont le souci n'est plus de gouverner mais de se faire élire, et lorsqu'ils sont élus, de se maintenir au pouvoir." Kouchner et Sarkozy ? "Vous êtes pareils. Et moi, si je suis cambriolé, qu'est-ce que j'en ai à faire d'être cambriolé par un gang de droite ou par un gang de gauche ? Qu'est-ce que j'en ai à faire, qu'il y ait la guerre des gangs dans le syndicat du crime ?" Et Lalanne d'accuser Kouchner de complicité avec Le Pen : "Vous étiez en train de lui vendre l'europolice comme on vendrait la Gestapo à un nazi..." A part ça, le chanteur proclame : "J'exècre les idées du Front national." Ah bon ? Il utilise pourtant les thèmes et la démarche intellectuelle propres à l'extrême droite. C'est bien Le Pen qui stigmatise "la bande des quatre", le journal "Présent" qui dénonce régulièrement une "classe politique pourrie" et le FN qui se livre à des amalgames aussi outranciers et débiles. A vouloir se faire le porte-parole du "contribuable" et du peuple, Lalanne n'a réussi qu'à sombrer dans le populisme le plus irresponsable et dangereux. Comme quoi on n'a pas besoin d'être un "politicien" pour être un maître en démagogie...

J.-P.B.

PARTI SOCIALISTE ET ECOLOGISTES

s'il y a accord sur les idées...

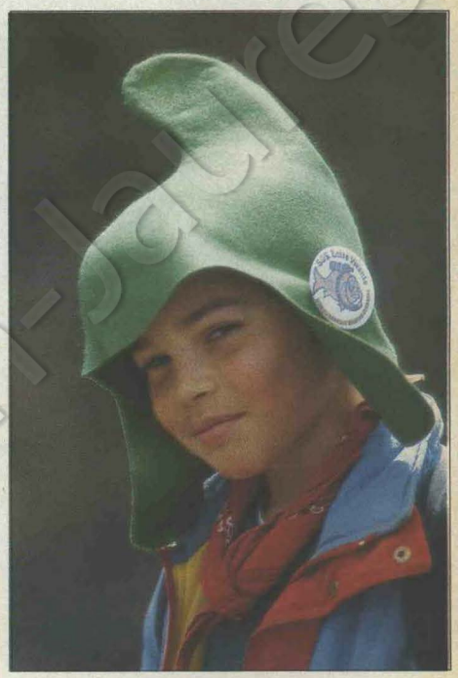
Après les assises nationales de l'écologie politique (26 et 27 septembre), les débats continuent. Le point avec Claude Bartolone, secrétaire national aux Relations extérieures.

Vous étiez à la même tribune que Brice Lalonde, Antoine Waechter, Philippe Herzog, Alain Madelin. Quelles impressions tirez-vous de cette confrontation ?
Claude Bartolone. D'abord, la nécessité du débat. Entre le discours de Madelin faisant l'apologie du libéralisme pour répondre à la préoccupation écologique et notre vision que je qualifierai d'écodéveloppement, il y a un vrai clivage. Génération écologie et les Verts seront obligés d'en tenir compte. Brice Lalonde ne peut pas continuer à tenir un discours qui gomme les différences entre les progressistes et les conservateurs. J'ai été agréablement surpris par la maturation politique d'Antoine Waechter dont l'analyse tranchait parfois avec les questions posées par la salle.

La définition de l'écologie, selon Antoine Waechter, correspond à une vision globale de la société et ne peut s'incarner dans la seule politique environnementale. Que dit le Parti socialiste qui, à Rio, a convenu que la notion de développement durable, qu'il soutient, impliquait une réelle mise en cause de notre mode de fonctionnement ?
La notion d'écodéveloppement qui est la nôtre implique effectivement que la préoccupation écologique transparaisse dans l'ensemble de nos actions. Productivité, industrie, emploi, social, développement et écologie. Il ne peut y avoir une case environnement déconnectée de toutes les autres. C'est pourquoi, le PS doit dire à la grande famille écologiste : discutons des grands défis des années 90 afin d'apprendre les uns des autres. Afin de vérifier la possibilité d'une alliance ou d'un partenariat sur des sujets aussi importants que la politique industrielle, la politique de la ville, l'emploi, les transports, les rapports Nord-Sud, la réforme des institutions, l'école, la formation, l'intégration...

> *IL NE PEUT Y AVOIR UNE CASE ENVIRONNEMENT DECONNECTEE DE TOUTES LES AUTRES*

Les Verts et Génération écologie semblent être attachés aux discussions qu'ils ont engagées avec les centristes. Vous estimez que l'électorat écologiste est proche du PS. Comment prendrez-vous en compte cette volonté de discussion plurielle des Verts ?
Ce sera aux écologistes, en fonction du débat que nous aurons eu, de juger s'ils sont plus proches du PS que d'autres formations. Tout en rappelant que si Brice Lalonde a pu mener à bien l'élaboration du plan national de l'Environnement, la loi sur l'eau, sur les déchets... c'est grâce à Michel Rocard et Edith Cresson et aux députés socialistes qui lui ont assuré un soutien sans faille à l'Assemblée nationale. Nous devons être porteurs du débat. Quelle vision de l'Europe, quelles



■ AMENAGEMENT

Le gouvernement a entendu les avis de tous et adopté la réforme proposée par la commission de suivi du permis à points. Le capital de points passe de six à douze. Le nouveau barème de sanctions, moins rigoureux, entrera en application prochainement.

Le permis à points est entré en vigueur le 1er juillet dernier. La mise en place de ce nouveau dispositif avait provoqué un tollé des routiers. Néanmoins, après deux mois d'application, la sécurité routière s'est visiblement améliorée. Selon le ministère des Transports, en juillet et en août, 300 vies et 4.000 blessés ont été épargnés.
La commission de suivi de l'application du permis à points a dressé un premier bilan du dispositif et le gouvernement a accepté ses propositions. Dès la parution des décrets, les conducteurs

réformes pour la société française ? Les réponses proposées par la droite et les forces de progrès seront différentes. Les écologistes devront choisir avec qui ils préfèrent passer un compromis. Après tout, Antoine Waechter a bien constaté, après avoir fait le tour de toutes les organisations politiques pour leur présenter la plate-forme des Verts, que c'est avec les socialistes que les points de convergence étaient les plus nombreux.

> *C'EST AVEC LES SOCIALISTES QUE LES POINTS DE CONVERGENCE SONT LES PLUS NOMBREUX*

Précisément, où en sont les discussions entre écologistes et socialistes ?
Brice Lalonde n'a toujours pas trouvé le temps de nous rencontrer, bien que plusieurs propositions de rendez-vous lui aient été faites. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les Verts. Elles ont toujours porté sur les idées. Nous avons d'ailleurs déjà eu quelques "accords" lorsque Pierre Bérégovoy a suspendu le fonctionnement de Super Phénix, que le président de la République faisait de même pour les essais nucléaires dans le Pacifique, ou lorsque la commission chargée de faire des propositions sur la réforme du mode de scrutin a été mise en place. Lorsque la discussion a lieu, elle permet d'avancer.

Plus prosaïquement, où en sont les discussions sur la stratégie électorale ?
Ne brûlons pas les étapes. D'abord les idées ! Si les écologistes souhaitent participer au rassemblement des forces pour la réforme et l'Europe, notamment cette Europe sociale, citoyenne et protectrice de notre environnement pour laquelle nous combattons, alors pourront s'engager des négociations de stratégie électorale dans chaque région.

Propos recueillis par Maryline Trassard

DU PERMIS A POINTS ■

disposeront de douze points au lieu de six, de façon à mieux hiérarchiser les infractions selon leur gravité. Les délits les plus graves, par exemple (conduite en état d'ivresse, délit de fuite...), coûteront six points alors que le chevauchement d'une ligne continue entraînera la perte d'un point. Le nouveau barème de sanctions est donc plus modulé. En outre, les conducteurs (possédant un permis de conduire depuis plus de trois ans) ayant perdu tous leurs points ne seront plus obligés de repasser leur permis mais seulement une épreuve théorique sur le Code de la route et un entretien pédagogique. Enfin, une nouvelle grille des limitations de vitesse sera établie pour les poids lourds. Par exemple, les camions de 3,5 à 12 tonnes pourront rouler à 110 km/h sur les autoroutes et à 100 km/h sur les routes prioritaires. Aujourd'hui, ils sont limités à 90 km/h sur les autoroutes et à 80 km/h sur les autres routes.
En tout état de cause, ce nouveau permis à points semble moins sévère que le précédent.
C.L.

DROITE

c'est le tournis

La droite glose et se divise sur la cohabitation et d'éventuelles présidentielles anticipées. Alors que c'est son programme que met en question le tandem Pasqua-Séguin.



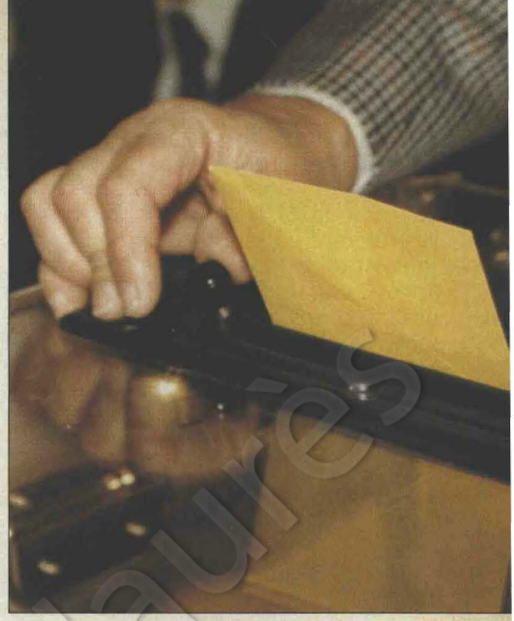
95%. Si l'on ne considère que le résultat du dernier conseil national du RPR, on peut croire que Jacques Chirac garde la haute main sur son mouvement. Un vote à la soviétique dont même Edouard Balladur reconnaît que "c'est un peu trop". Pour ne pas être obligé de participer à ce plébiscite, Charles Pasqua et Philippe Séguin ont déserté la réunion. Abandonné par la majorité de ceux qui s'étaient retrouvés avec eux en faveur du non à Maastricht, le tandem du RPR a-t-il commis un faux-pas ? Peut-on en conclure que leur tentative de dépouiller la maison Chirac a subi un coup d'arrêt ?
Sur les tréteaux de la campagne anti-Maastricht, Séguin, et surtout Pasqua, ne manquaient pas une occasion de réclamer le départ de François Mitterrand. La hâte anti-cohabitationniste nouvelle de Chirac semble plutôt avoir réfréné leurs ardeurs. Passe qu'un Chaban-Delmas ou qu'un Balladur rappelle la difficulté "d'une grève de gouvernement" ou d'un "coup de force institutionnel" si le président choisissait de respecter les échéances. Mais qu'un Pasqua ou un Séguin puisse envisager une cohabitation, même dure, qu'un Chirac avait exclue quelques jours plus tôt, montre que le maire de Paris a de plus en plus de mal à trouver grâce à leurs yeux, même quand il semble venir sur leurs positions.
Les incertitudes du calendrier électoral donnent à la droite le tournis. Le scénario d'une possible cohabitation mais aussi les extrapolations sur d'hypothétiques élections présidentielles anticipées agitent états-majors et candidats potentiels. Les primaires, enterrées depuis que les désaccords entre UDF et RPR sont apparus en vraie grandeur avec Maastricht, font une timide apparition. Continuant son travail de fourmi, l'ancien président de la République, qui n'a plus de véritable concurrent à l'UDF depuis l'inculpation de François Léotard, ne voudrait pas trop presser le mouvement. La déclaration du secrétaire général du PR, le toujours léotardien Gérard Longuet, relançant l'idée des primaires, n'a guère été appréciée par Giscard.
La réplique n'a pas tardé à venir. Deux responsables giscardiens, Bernard Lehideux et François Bayrou répudiant l'idée de primaires anticipées, l'un affirmant qu'elles sont "des artifices empêchant le choix pour nos électeurs au premier tour", l'autre que la maladie du chef de l'Etat les rend "inconvenantes et profondément choquantes" aux yeux des Français. Et Giscard les a renvoyés à fin 1994 début 1995 car "nous ne sommes pas dans l'hypothèse d'élections présidentielles anticipées." Il a semblé plutôt partisan d'une cohabitation dure, tout en reprochant à Chirac d'avoir mis sur le tapis au mauvais moment "un débat qui fait tort à l'opposition".
Beaucoup d'observateurs, souvent les mêmes qui voyaient en lui le grand perdant du début de campagne, font de Chirac le bénéficiaire du scrutin du 20 septembre. Cela prouve qu'un pari sur l'avenir est bien risqué. Certes, Chirac s'est recentré. Mais quel effet aura la pression qu'exercent sur lui Pasqua et Séguin ? On comprend parfois mal pourquoi Chirac n'a jamais abandonné la présidence de son parti comme l'a fait Léotard pour le sien afin de se donner de la hauteur en vue des présidentielles : il n'est que trop vraisemblable que, s'il le faisait, il abandonnerait le parti à Pasqua et Séguin.
Mais il faudra bien que le maire de Paris se détermine sur la politique qu'il entend conduire. On l'a bien compris en écoutant Philippe Séguin à "L'Heure de vérité" : c'est à un changement radical de politique (dénonciation du libéralisme et éloge du centralisme) qu'il invite le RPR. La ligne Balladur (qui est aussi à quelques nuances près, celle de Giscard à l'UDF) est directement visée. On s'était beaucoup gaussé de l'alliance Pasqua-Séguin, Alain Juppé parlant même de "mariage de la carpe et du lapin". Deux ans après, ses effets sont dévastateurs sur l'opposition. La poursuite du même objectif, la conquête du RPR, qui expliquait déjà le torpillage de la rénovation à droite par Philippe Séguin, hostile à toute fusion RPR-UDF, menace toute plate-forme programmatique à droite. Séguin annonce déjà que l'alternance sur les bases actuelles risque de ne pas en être une. La gauche est mal en point, mais le grain de sable Pasqua-Séguin risque de gripper la mécanique de la droite.

B.C.

LE REFERENDUM... ET APRES

des électeurs réfléchis et des constatations éclairantes

Avec ce vote, les Français ont exprimé un regain d'intérêt pour la politique et le PS, qui se battait seul pour le oui dans bien des régions, n'a pas perdu la face, loin de là. Reste à porter une attention soutenue aux messages des votes "non".



Les résultats du référendum du 20 septembre 1992 doivent être lus et relus par les responsables politiques afin de comprendre, au-delà du vote, ce que les Français ont exprimé comme demandes et besoins et en quoi notre société a changé.
Première constatation évidente, le oui l'a emporté, avec une courte avance, mais le résultat restera et la modicité de la marge (540.000 voix) sera oubliée avec le recul. Demeurera que les Français ont donné à la construction européenne la seule onction populaire qui lui fût accordée. Notre pays en sort donc comme l'avant-garde de l'Europe. Comment expliquer, dès lors, ces commentaires pincés, ces éditoraux hésitants, comme si on pouvait dire oui à 51%, sans dire totalement oui ? La République serait-elle encore hésitante d'avoir été votée à une voix de majorité par l'Assemblée de 1875 ? Et Giscard ne fut-il pas président de la République à part entière bien que désigné en 1974 par 50.000 voix de plus que son concurrent d'alors, déclaré bel et bien battu, et qui se considérait comme tel, dès les résultats publiés ?

RECONCILIES AVEC LA POLITIQUE

Le chiffre de 70% de participation fournit le deuxième enseignement : le dégoût des Français pour la politique n'apparaît pas si profond que certains pouvaient le diagnostiquer, il y a deux ou trois ans. Rares sont les départements métropolitains, mise à part la Corse, où les abstentions dépassent les 30%. Même si la campagne a été très critiquée par les médias, elle semble avoir intéressé les électeurs. Ils ne sont pas restés indifférents : près des trois quarts d'entre eux se sont sentis concernés par la question posée. Cette réconciliation avec la politique n'a pas eu lieu, comme d'habitude, pour le grand rendez-vous de la présidentielle, mais pour un scrutin plus abstrait et lointain qui a, cependant, mobilisé.
Le nombre des non engage, lui, à des réflexions profondes et nouvelles sur le visage que s'est ainsi donné la société. Les constatations d'une France coupée en deux entre riches et pauvres laissent désormais la place à des observations plus précises. Certains parlent "d'axes structurés" par une recomposition sociologique ou par l'espace, comme le montre avec finesse le géographe Jacques Lévy dans "Libération". Dans ce quotidien du même jour (1), Alain Duhamel consacre sa chronique à la première "victoire des cols blancs", autrement dit à l'émergence d'une majorité de bacheliers "européanisés" qui ont permis un oui sociologique et culturel. Quant aux analystes du "Monde", ils relèvent l'existence de dix France, s'opposant deux à deux sur chacun des terrains, sociologique, idéologique, géographique, historique et politique.
Ces conclusions peuvent certes paraître complexes voire obscures. La réalité de la société française, multiple, contradictoire, heurtée, ne peut se schématiser en quelques affirmations.

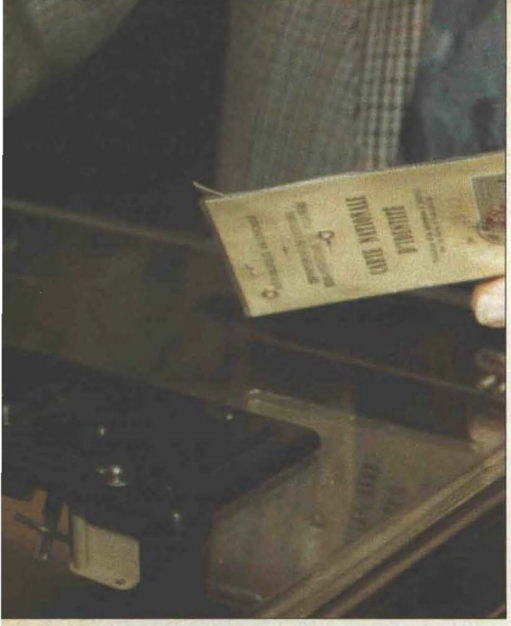
LE PS SEUL POUR LE OUI

On observe, en effet, que quatre ouvriers sur dix et que 49% des employés ont voté oui, que Bretagne et Lorraine ont enregistré des majorités favorables confortables et que Rennes et Quimper disputent à Strasbourg le titre de champion du oui, que les grands ports français, Marseille, Le Havre, Dunkerque se rangent dans le camp du refus de l'avancée européenne, que les départements ruraux donnent une large avance au non tandis que leur chef-lieu vote oui à 57%...
En ce qui concerne plus spécifiquement le Parti socialiste, les premières affirmations sur sa disparition de la carte nationale ont fait long feu. Et pour cause. Il s'est trouvé seul à faire campagne pour le oui dans des départements nombreux comme le Pas-de-Calais ou la Seine-Saint-Denis, ses bastions traditionnels, tout comme dans le Nord et globalement le Limousin, mais aussi dans le Languedoc. Le RPR s'y est, le plus souvent, retrouvé avec le PC ou le Front national, dans le camp du non et les quelques élus centristes ne se sont pas beaucoup montrés sur le terrain. Les socialistes se sont battus seuls. Les résultats ne sont pourtant pas portés à leur actif. Pire, on oublie que le oui est arrivé à 40% ou 45%.
Reste que, dans leur ensemble, les Français ont exprimé une demande d'écoute, de politique concrète, d'attention aux difficultés de proximité. L'Europe se doit donc de descendre vers eux et les politiques de se montrer plus disponibles voire présents sur le terrain. Les socialistes, qui ont su élargir en 20 ans leur électorat aux couches nouvelles et montantes, doivent aujourd'hui, pour conserver le lien avec leur électorat tradition-

■ INONDATIONS DANS LE SUD DE LA FRANCE : LES EFFORTS

Scènes de désolation que toute la France a vues. Jean Gatel, député du Vaucluse, les a vécues au plus près.

Quelles leçons tirer des inondations qui ont ravagé le sud de la France ?
Jean Gatel. *Dans le Nord-Vaucluse s'est concentré une quantité d'eau dépassant l'imagination. Tous les cours d'eau, y compris les plus petits, se sont transformés en torrents, en un temps record. Les habitants se souvenaient que le niveau de l'Ouvèse avait atteint 3 m. Cette fois, c'était 17 m ! Et on connaît les limites des systèmes d'alerte : les gens ne laissent pas si facilement tout ce à quoi ils sont attachés.*
Le POS avait été établi en fonction de crues de 5 m. C'était déjà énorme. Dans les plans d'urbanisme, on ne peut respecter que ce qui est dans la norme. Les flots ont tout emporté, y compris des maisons centenaires. Les vestiges romains ont été touchés. Il n'y avait pas de spéculation foncière à l'époque des Romains. La mémoire des hommes gomme les risques qui paraissent hors raison. Le souvenir peut agir comme une épée de Damoclès pendant trois ou quatre générations, mais pas davantage. Les cours d'eau en Provence sont de véritables oasis. Le désir de s'en rapprocher est légitime. Même si les recommandations du rapport relatif aux inondations de Nîmes avaient été suivies, cela n'aurait rien empêché. Il évoquait les eaux de ruissellement. Or, ce qui s'est passé à Vaison-la-Romaine s'explique par sa situation de goulet d'étranglement naturel, entre deux parois rocheuses. Ce n'était pas une inondation classique mais un phénomène de vague de fond, comparable à une rupture de digue. Les populations ont très mal ressenti les polémiques sur les éventuelles responsabilités. Psychologiquement, c'était dérisoire, déplacé. L'essentiel, c'était l'émotion, la solidarité, le respect, la douleur. C'était frappant, cette détresse, ces images dignes de l'Apocalypse, incroyablement choquantes, de ceux qui dans la boue tentaient de récupérer qui une photo, qui un meuble. Le travail de plusieurs générations a basculé dans l'Ouvèse. Surtout que le fantastique élan de générosité, de solidarité auquel nous avons assisté continue.



nel, repartir à sa rencontre. Sans pour autant se couper des cadres et des catégories "dans le coup", retrouver le contact avec les ouvriers et ceux qui se sentent "largués", tel apparaît désormais son défi.

L'AUTORITE DU PRESIDENT

Dernier enseignement du référendum -et non le moindre pour la France et le PS-, l'autorité supplémentaire qu'en tire le président de la République. C'est lui qui a pris le risque de ce scrutin, il doit en recueillir les bénéfices, aussi bien en politique étrangère qu'à l'intérieur. De son fait, la France apparaît comme la pièce maîtresse et la puissance incontournable de la construction européenne. En politique intérieure, son rôle est reconnu même dans l'opposition et tous ceux qui, dans ce camp, reviennent sur l'éventualité d'une nouvelle cohabitation, ne pourront oublier cet indéniable surcroît de légitimité que le oui des Français à Maastricht a donné à François Mitterrand.

Lyne Cohen-Solal

(1) "Libération", 25 septembre 1992.

DE SOLIDARITE ■

VOS DONS SERONT LES BIENVENUS

• **ARDECHE**
Une ligne budgétaire a été créée au conseil général pour recevoir les dons des collectivités et des particuliers. Chèques à l'ordre du conseil général, opération "Villes sinistrées". Hôtel du département, BP 737, 07007 Privas cedex.

• **AUDE**
Collectivités : Crédit agricole, place Carnot, 11000 Carcassonne, compte 011 02.701.511 ; rib, 35 ; code guichet, 00001 ; code établissement, 11.106.
Particuliers : chèques à l'ordre de l'association Aude-Solidarité, conseil général de l'Aude, 52 rue Jean Breinger, 11855 Carcassonne.

• **VAUCLUSE**
Collectivités : chèques à l'ordre de l'Association des maires du Vaucluse, n°610703, mention "communes sinistrées". Trésorerie générale du Vaucluse, 84022 Avignon cedex.
Particuliers : chèques à l'ordre du Trésor public, n°610.412, mention "inondations Vaucluse". UDAF innondations Vaucluse, BP 267, 84011 Avignon cedex.

le SME tient bon

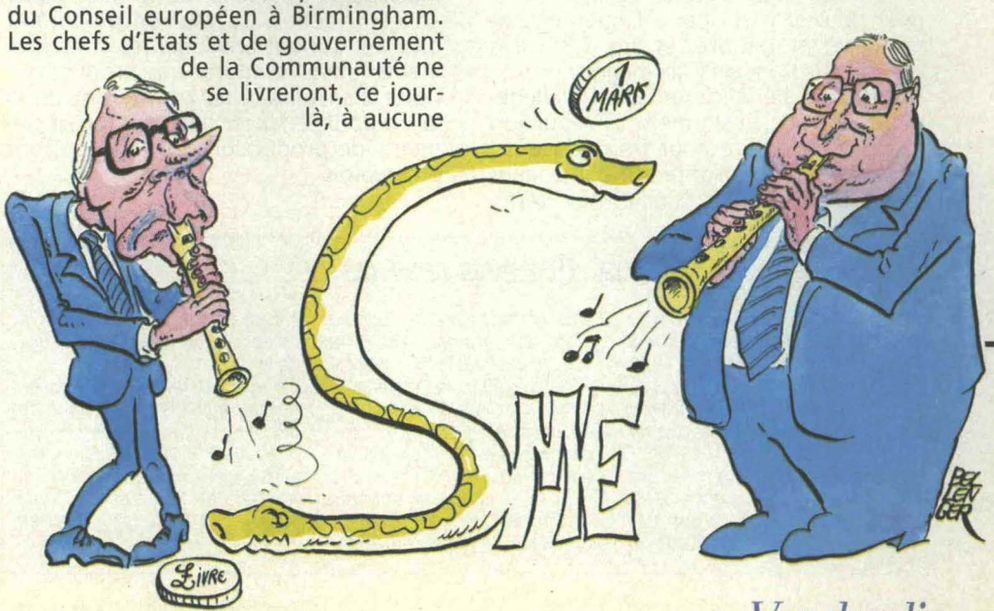
L'Europe sort renforcée de la tempête. Maastricht sera appliqué, le SME maintenu. Les Douze ont fait front commun.

Etrange atmosphère, en ce début de semaine. Comme dans la nature, après de gros orages. Personne ne sait très bien si c'est vraiment la fin, ou un simple répit. Les Bourses ont des accès de faiblesse. Avec les milieux financiers qui ont enregistré, parfois, des pertes sévères à la suite de l'échec de la spéculation, elles attendent, l'arme au pied. Elles cherchent à décrypter la moindre petite phrase des douze ministres des finances, réunis lundi à Bruxelles, pour y déceler un signe annonciateur de la réforme du système monétaire européen. Elles guettent les décisions de la Bundesbank qui tient, ce jeudi, sa réunion traditionnelle pour voir si elle n'assouplit pas sa politique.
Dans la rubrique "cela va sans dire, mais cela va parfois encore mieux en le disant", les Douze mettent, lundi, les points sur les i. Pas de remaniement monétaire, ni d'Europe à deux vitesses. "Tous les participants (traduisez l'Angleterre et les pays qui ont dû sortir du SME) soulignent leur opposition au concept d'une Europe à deux vitesses et réitèrent que l'objectif de la Communauté est d'avancer dans le respect des critères formulés dans le traité de Maastricht." A bon entendeur, salut : Maastricht, tout Maastricht, rien que Maastricht. Inutile d'attendre encore, cette fois le 16 octobre, la réunion du Conseil européen à Birmingham. Les chefs d'Etats et de gouvernement de la Communauté ne se livreront, ce jour-là, à aucune révision du SME. Ils discuteront, en revanche, du programme de ratification et de la possibilité d'une conclusion rapide du processus, "sans réouverture du texte actuel". En effet, la spéculation "s'est mise en branle dès qu'il y a eu doute sur la ratification du traité, a estimé Jean-Claude Juncker, le ministre luxembourgeois des Finances. Il faut tout faire pour que les parlements qui n'ont pas encore ratifié le texte le fassent."

LE SME A TENU BON

En tout cas, à quelque chose malheur est bon. Le SME, affronté à la plus grave crise de son histoire depuis sa création en 1979, a tenu. Il avait prouvé sa solidité en maintenant la parité entre les différentes monnaies depuis de longues années. Contre vents et marées, il a prouvé sa souplesse ces derniers jours. Des monnaies ont pu s'en extraire momentanément, certains pays ont pu rétablir le contrôle des changes. Ces bourrasques n'ont pas fait couler le navire.
Reste maintenant à progresser vers l'union économique et monétaire. Aussi les Douze ont-ils mis l'accent sur la nécessité des plans de convergence entre les économies, car c'est une condition essentielle pour atténuer les tensions sur les marchés des changes. Pour certains pays, comme l'Italie ou l'Angleterre, la pilule est déjà amère et le sera longtemps. Pour la France, elle l'a déjà été depuis de longues années, avec la politique de désinflation compétitive. Mais la France commence à en engranger les fruits, et le budget, tel qu'il a été présenté mercredi en conseil des ministres, en est la preuve.

Monique Grima





un budget à l'écoute du pays

Un budget social, mais sans démagogie.
La performance était difficile, elle a été réussie.

"Je ne ferai jamais de politique sociale à crédit", avait prévenu Pierre Bérégovoy dimanche. Mercredi, il a tenu parole. Le projet de budget adopté en conseil des ministres maintient le cap de la désinflation compétitive et, en même temps, il accorde aux familles une mesure fiscale qui les touche au cœur : un crédit d'impôt pour frais éducatifs.

Autant le dire, c'est un budget d'après référendum. Pour commencer à répondre au vague à l'âme des Français que les résultats ont reflété, le profil initial du budget a été remanié pour être "à l'écoute du pays". Les socialistes le demandaient depuis longtemps. Ils ont été écoutés. Encore fallait-il que certaines conditions soient réunies.

Devant la tenue du franc durant la tourmente monétaire, qui a prouvé la bonne santé de l'économie, l'Etat a accepté de faire filer plus que prévu le déficit budgétaire (165 milliards de F) tout en restant dans des limites raisonnables, 2,3% du PIB : un taux à comparer avec le plafond de 3% que fixe le traité de Maastricht pour pouvoir participer à l'union économique et monétaire, et aux 3,8% des USA ou aux 5,5% de l'Allemagne.

Les Français bénéficieront ainsi d'allégements fiscaux substantiels. La réduction d'impôt forfaitaire pour frais éducatifs, la plus nouvelle, profitera aux ménages imposables, mais les familles non imposables (une sur deux) verront augmenter en compensation l'allocation de rentrée scolaire. S'ajoutant, entre autres, au crédit d'impôt pour création d'emplois familiaux déjà prévue, elle constitue la première réduction d'impôt réelle depuis 1987, lors de la cohabitation, quand il avait été décidé d'exonérer complétement deux millions de contribuables aux revenus modestes. Mais, cette fois-ci, ce sont les couches moyennes qui vont voir se desserrer l'étau fiscal.

Le changement de cap est important. D'autant que les salariés ont vu, depuis quatre ans, s'alourdir parallèlement leurs cotisations sociales. Du coup, les entreprises risquent d'être mises à la portion congrue. Depuis quatre ans, elles ont bénéficié d'allégements substantiels : en 1991, les prélèvements sur l'industrie ont représenté 3,9% de la valeur ajoutée, contre 5% environ en 1987. Certes, la baisse de l'impôt sur les sociétés, ramené à 33,3%, va alléger leur trésorerie, mais la taxation aggravée des plus-values dégagées par leurs placements boursiers risque de toucher au cœur celles, de plus en plus nombreuses, qui ont privilégié les investissements financiers plutôt que productifs.

Reste à savoir si elles profiteront de la leçon pour se lancer dans des investissements de production qui se traduiront en emplois.

M.G.

■ QUELQUES CHIFFRES ■

Le projet de loi de finances pour 1993 table sur l'hypothèse d'une croissance de 2,6% en 1993 qui serait favorisée par la reprise des Etats-Unis, la remontée du dollar et la détente monétaire en Allemagne.

Budget rigoureux, donc, avec des dépenses en hausse de 3,4% (3,1 si l'on intègre les comptes spéciaux), soit 1.376 milliards de francs et une baisse des prélèvements obligatoires (43,3% en 1993, contre 43,5% en 1992 et 43,9% en 1991), les ramenant à leur niveau d'il y a dix ans.

Budget social également.

Les ministères prioritaires sont : l'education (+7,2%), l'emploi (+5,5%), la sécurité publique (+5,3%) et la justice (+6%). Le budget de l'agriculture progresse de 6,4% et celui de l'environnement de 10%, comme celui de la ville.

On retiendra le projet de création de 730 emplois de gardiens de prison, 1.140 emplois de sécurité publique, 10.000 emplois dans l'enseignement ; la réhabilitation de 200.000 logements locatifs sociaux et la construction de 80.000 autres.

BREF... EN BREF... EN

■ **Budget record pour l'Education nationale qui progresse de 7,2% contre 3,5% pour l'ensemble des dépenses de l'Etat. Avec 281,4 milliard de F, il représente pour la première fois plus de 20% du budget. 10.000 emplois sont créés, affectés en priorité au collège (2.000 postes) et à l'enseignement supérieur (3.100 postes).**

■ Généralisation des bibliothèques-centres documentaires (BCD) à toutes les écoles d'ici à trois ans ; 50.000 F pour les BCD de vingt départements pilotes dès la rentrée prochaine (soit 20 millions de F au budget 1993), réhabilitation de la récitation, de la rédaction, bilan envoyé à tous les instituteurs des recherches en pédagogie de la lecture... Pour Jack Lang, le combat pour la lecture passe en priorité par l'école et... la découverte du plaisir de lire : les écrivains sont conviés à parrainer une école.

■ **"La rentrée s'est déroulée dans le calme", observe la FCPE, qui déplore cependant plusieurs points noirs : recul de la scolarisation des deux ans, nombre important de redoublants non affectés dans les lycées, manque de personnel d'entretien dans beaucoup d'établissements... A noter une avancée importante : la mise en place officielle d'une campagne pour les élections de parents, la première semaine de novembre.**

■ Moins de 2,9 millions de chômeurs en France : 2.881.100 à la fin août, soit une diminution de 30.000 personnes en un mois. C'est la plus forte baisse enregistrée depuis quatre ans. Selon le ministère du Travail, la hausse du chômage est de 1,7% depuis janvier.

■ **Le gouvernement veut instaurer une nouvelle politique des transports pour favoriser les transports en commun et les modes de transport économiques en énergie et en espace. Des mesures contre la congestion du trafic, notamment la modulation des péages d'autoroute, seront également prises.**

■ La Fédération nationale des ports et docks CGT a accepté de participer aux réunions qui doivent permettre d'élaborer la future convention collective des dockers. C'est la première fois depuis 1947 qu'elle accepte la présence d'autres syndicats.

■ **14.453.277 personnes inscrites pour le vote du 9 décembre devant renouveller les conseils de prud'hommes. Une augmentation de 10% par rapport à 1987.**

■ Elf va se lancer l'an prochain dans la commercialisation de carburants verts "à grande échelle". Soit dix millions d'hectolitres d'essence sans plomb.

■ **Les intermittents du spectacle ont un nouveau système d'assurance chômage, signé par le patronat et trois syndicats : CFDT, CFTC et CGC. Prenant effet du 1er novembre au 30 juin, il introduit une dégressivité des allocations, comme pour le reste des salariés.**

DOSSIER

vers la Semaine de 4 jours ?

D'un côté, les plutôt pour : parents, enseignants, professionnels du tourisme et l'opinion publique en général. De l'autre, les plutôt contre : médecins, psychologues, associations de parents d'élèves. Mais aucun n'est prêt à ouvrir le feu pour empêcher une évolution qui paraît irréversible. La guerre de la semaine de quatre jours n'aura pas lieu. Reste que la question, fondamentale : l'écrasante longueur de la journée du petit écolier français, n'est toujours pas résolue.



RENNES : deux jours en famille

Enseignants, inspecteurs, municipalités, parents, associations, ont tous ensemble saisi l'occasion de la semaine de quatre jours pour faire enfin vivre l'école au rythme des enfants.

"Ne plus aller à l'école le samedi matin, c'est bien, on peut faire la grasse matinée ! Moi, je dors jusqu'à dix heures et demie ! ", se réjouit Anne-Cécile, huit ans et demi, yeux bleus candides sous ses boucles blondes. Enthousiaste aussi, Carole, neuf ans : "Je me repose et puis je vais au marché avec mon papa et ma maman. On est tous ensemble avec ma petite sœur, j'aime bien." "Les enfants travaillent beaucoup. Ces deux jours de repos leur permettent de se reposer, estime Alain, père d'une petite Delphine de dix ans. Le samedi matin, notre fille joue, nous sortons ensemble. C'est un moment privilégié pour retrouver son enfant." "J'apprécie d'avoir tout un week-end avec mes fils, se réjouit Dominique, mère de deux garçons de 10 ans et 7 ans.

Dossier préparé par Patricia Jaffray et Françoise Lorrain

Collection Jaffray



Le samedi matin, on traîne un peu tous les quatre, on discute. Les enfants font ce qu'ils veulent. Je crois qu'ils ont besoin de cette liberté. Et grâce à ce vrai week-end, nous pouvons de temps en temps partir à Brest dans ma famille. Mes enfants voient plus souvent leurs grands-parents. Et puis, ça raccourcit les vacances scolaires, ce n'est pas un mal." "On a enfin du temps pour nos enfants, renchérit Josiane, mère de trois garçons. Ce samedi entier est un jour de repos pour tout le monde. Avant, quand on n'avait que le dimanche, on restait tard au lit, puis on préparait le repas. L'après-midi, on s'occupait des devoirs des trois. Maintenant, on a un jour libre." Cette année, à l'école des Gantelles comme dans toutes les écoles de Rennes et des quelque trois cent vingt communes d'Ille-et-Vilaine, on expérimente la semaine de quatre jours. Partante, la population l'était comme dans la plupart des villes où elle a été consultée. Mais la capitale bretonne ne s'est pas contentée de fermer ses écoles le samedi. Avec ses 107.000 élèves, de la maternelle à l'université, soit plus de la moitié de sa population, Rennes n'a pas attendu la mode de la semaine de quatre jours pour penser le temps des enfants. Depuis 1985, des ateliers culturels et sportifs gratuits, ouverts dans les écoles, accueillent déjà les enfants après la classe. La semaine de quatre jours ? C'était l'occasion de réaménager enfin la journée scolaire qu'on sait totalement totalement inadaptée au rythme des enfants, "un levier pour faire bouger le système, pour M. Dedessus le Moustier, inspecteur de l'Education nationale, et surtout repenser la journée, ouvrir une réflexion sur l'articulation du temps scolaire et non scolaire". Saint-Fons, Hérouville-Saint-Clair, les villes pionnières, ont bien sûr alimenté la réflexion. Restait encore à passer à l'échelle de l'agglomération rennaise.

Depuis la rentrée, avancée au 3 septembre pour compenser les samedis matins perdus, des expériences d'aménagement de la journée sont lancées dans dix écoles de la ville. Aux Gantelles notamment : "Avant, il y avait d'une part le service social, les monitrices de la commune, qui s'occupaient des enfants en dehors des heures scolaires ; d'autre part des enseignants. Pour éviter les ruptures où les enfants passent brutalement d'une personne à une autre, nous avons organisé des sortes de sas", explique Martine Gode-Brault, directrice de la maternelle. Fin de la séparation rigide des tâches entre les dames de service et les enseignants, de la muraille entre temps scolaire et non scolaire. Désormais, maîtresses et monitrices travaillent ensemble. Les enseignants restent à la cantine sur leur temps de travail, comme Marie-Thérèse, de la classe des petits : "A la cantine, on voit les enfants sous un autre jour. On a une relation plus étroite, plus intime." Les monitrices surveillent la sieste des petits. Monique, assistante maternelle, est ravie : "Notre travail est plus intéressant, moins routinier. On connaît mieux les enfants."

Aquarium, cerf-volant et vidéo

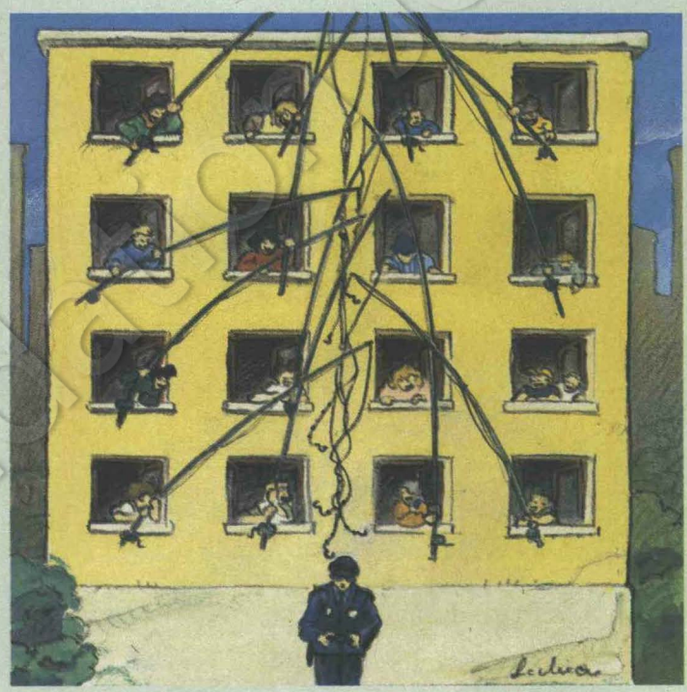
A l'école primaire, les élèves choisissent pour leur début d'après-midi entre musique, vidéo, tous les sports ou presque, et même... des ateliers aquarium et cerf-volant avant de reprendre tranquillement leurs cours à 14 h 30. Tout ce qui, pour des raisons de responsabilité administrative, semble impossible dans la plupart des écoles, se passe ici dans l'harmonie.

A Rennes, la semaine de quatre jours est en train de changer l'école et la vie : "Dans ma classe, plus de la moitié des enfants ont des parents séparés. Ces deux jours complets permettent de retrouver vraiment le parent qu'on ne voit que le week-end, souligne Georges, instituteur en cours préparatoire aux Gantelles. Et puis, dans la plupart des familles, le père et la mère travaillent. Deux jours entiers libres, c'est une façon de rétablir un peu plus de vie familiale." ■

Oui, mais...

La cause est entendue : la majorité des parents d'élèves sont favorables à la semaine de quatre jours.
La nouvelle organisation gagne à la vitesse d'une traînée de poudre. Déjà, des départements entiers, l'Ain, le Rhône, la Loire, la Gironde, l'Ille-et-Vilaine et la Vendée, ainsi que de nombreuses communes l'ont adoptée. Depuis avril 1991, une circulaire ministérielle autorise l'inspecteur d'académie à apporter des aménagements aux règles nationales d'organisation du temps scolaire. La souplesse gagnée aboutit le plus souvent à... la semaine de quatre jours.
Du côté des partenaires du système éducatif, la position dominante est... ni pour ni contre. A la direction des fédérations de parents d'élèves, on est nuancé : "Il faut partir de l'essentiel, l'aménagement de la journée, souligne avec force Jacques Dufresne, président de la FCPE. Ensuite, oui, pourquoi pas la semaine de quatre jours si on tient compte de l'intérêt des jeunes ? Mais on ne peut pas penser la semaine sans se préoccuper de la journée." Position voisine à la PEEP, où l'on déplore qu'on ne se préoccupe pas de la journée dont tous les spécialistes dénoncent le caractère aberrant. Pas de position tranchée au Syndicat des enseignants (SE) : "Il y a deux types de démarche : une où la semaine de quatre jours est imposée de l'extérieur, l'autre où elle se met en place dans le cadre d'un projet global. Dans le second cas, nous ne sommes pas contre", explique Dominique Trigon. Reste la question du samedi matin libéré. Qui inquiète les responsables des associations de jeunesse : "Libérer le samedi matin, c'est bien, à condition que cela ne débouche pas pour certains enfants sur une matinée vide où les enfants traînent leur ennui dans les rues", s'inquiète Michel Gevrey, à la J.P.A. (1). Avis à tous les partenaires du système éducatif...

(1) Jeunesse en plein air : confédération qui groupe de très nombreuses associations de loisirs pour la jeunesse.



La semaine de quatre jours française constitue une exception en Europe. ▼



COMMENT L'ENFANT PEUT VIVRE SON TEMPS LIBERE

Une grande organisation d'éducation populaire, les Francas, associée à de nombreux partenaires, se propose de réfléchir sur cet espace de temps essentiel qu'est le temps libre pour les enfants.

L'aménagement du temps à l'école, le rythme scolaire désormais reconnu comme facteur de lutte contre l'échec, ont certainement largement participé à la reconnaissance du pouvoir éducatif des espaces de liberté arrachés aux temps de l'étude.
La généralisation du travail des mères qui fait qu'aujourd'hui 75% des femmes ont un travail salarié pose à l'évidence la question de la garde des enfants.
Mais c'est surtout l'autonomie de plus en plus grande reconnue à l'enfant qui a entraîné l'évolution des pratiques de loisirs. Il n'est plus étonnant aujourd'hui de voir camper des gamins de 4 à 6 ans, par exemple.
La décentralisation, en donnant un important pouvoir aux collectivités locales, a, en outre, favorisé un grand nombre d'initiatives.

Boulot, colo, dodo

Ecole, famille, loisirs. C'est selon cette trilogie que se décline le temps de l'enfant. L'école primaire, c'est 950 heures par an, à quoi s'ajoutent les 5.000 heures en famille dont 3.000 consacrées au sommeil. Restent 2.000 heures au moins, qu'il s'agit non de meubler, mais d'utiliser et de savourer.

En réalité, nombreux sont les enfants qui passent plus de temps dans des centres "aérés" qu'à l'école, d'où l'idée d'une complémentarité à instaurer qui, peu à peu, fait son chemin. En dépit de ces données connues de tous, la prise en charge par la collectivité reste très "avant-guerre". Environ six cents milliards sont consacrés à l'école et c'est bien ; une aide publique forte, 300 milliards environ, à la famille et c'est aussi très bien ; mais rien ou presque pour le temps libre de l'enfant et c'est grave.
Apprendre, emmagasiner du savoir ne pourra, peut-être plus longtemps, dispenser les très jeunes d'acquérir sens de la curiosité, capacité d'initiative, ouverture des centres d'intérêt.

Ceux qui ont les moyens et ceux qui ne les ont pas

L'utilisation du temps libre trahit la formidable inégalité des situations. Ce n'est pas en termes de golf contre foot que cela se pose, mais dans la possibilité ou non pour les jeunes d'avoir accès dès leur plus jeune âge à toute une série d'activités.
Le jeune qui vit dans une commune riche et dynamique, l'enfant issu d'une famille cultivée et disponible, capitalisent, en quelque sorte, leurs chances, situations qui, au regard du grand nombre d'enfants galérant dans des banlieues stigmatisées, peuvent apparaître comme des privilèges. Le temps libre perdu ou gaspillé, au lieu de combler les manques familiaux ou de récupérer les situations d'échec scolaire, a trop souvent un effet démultiplicateur de handicaps.

Pour en finir avec les garderies

Au début du siècle, on appelait "asile" les écoles maternelles, c'est assez dire la valeur éducative qu'on leur prêtait ! Aujourd'hui, structures d'accueil et réglementation des centres de loisirs restent terriblement fonctionnalistes. Il s'agit trop souvent encore de garder les enfants comme jadis les oies.
Or, ces centres doivent se débarrasser de leur charge concentrationnaire pour devenir cœur, poumon, c'est-à-dire joie et air, plaisir et découverte.
Pour répondre à cette attente, pour faire face à la richesse et à la complexité des possibilités qu'offre le temps libre "on ne peut s'en tenir à une réponse institutionnelle", déclare un responsable des Francas.
Les loisirs doivent être une possibilité de vivre le temps différemment et non moyen de le tuer dès les premières années de la vie !
Quand on aura compris que tout peut être loisir, à la seule condition qu'il y ait enthousiasme, découverte, création, liberté en réalité ; quand des pêcheurs à la ligne initieront des jeunes, quand des retraités livreront les secrets du jardinage, quand des exploitants de cinéma programmeront Jacques Tati le mercredi, on prendra vraiment la dimension de l'attente des jeunes et on en finira avec les lamentables arlequins des après-midi télévisuels enfantins. ■

"Place de l'enfant", journée organisée par les Francas. Rendez-vous le 15 octobre au CNIT Paris-La Défense.
☎ 44.64.21.30



HUBERT MONTAGNER

"La vraie question est l'aménagement de la journée scolaire"

Comment réagissez-vous face à l'extension de la semaine de quatre jours ?
Hubert Montagner, biologiste à l'INSERM. *Je suis extrêmement réservé. La semaine de quatre jours répond d'abord au désir des adultes d'avoir un véritable week-end. Je crains que son adoption n'occulte la vraie question qui est l'aménagement de la journée. Notre journée scolaire, la plus longue d'Europe, ex-aequo avec la Belgique et l'Autriche, est aberrante. Elle est génératrice de fatigue, de difficultés de concentration, d'angoisse. Aucun enfant au monde n'a les ressources d'attention, de vigilance, nécessaires pour accepter une situation contrainte six heures consécutives, même interrompue par deux récréations. D'autant que beaucoup d'enfants manquent de sommeil, à cause de la télévision ou parce qu'ils partagent leur chambre avec des frères ou sœurs d'âge différent et qu'ils sont réveillés tôt le matin.*

Quelle est, selon vous, la journée idéale ?
La journée scolaire commence trop tôt. Toutes les études mettent en évidence un coup de pompe deux heures environ après l'éveil du matin et en début d'après-midi. Pendant ces deux créneaux horaires, les performances des enfants sont nettement inférieures à celles observées à onze heures ou seize heures. Plus grave, cette chute est plus prononcée chez les enfants en difficulté. Tous les chercheurs, biologistes, médecins, psychologues... aboutissent, en France comme à l'étranger, aux mêmes conclusions.
Difficile de penser que nous nous trompons tous. Il est temps d'écourter la journée, de repenser la programmation des activités en fonction de ces rythmes et de ménager dans la journée des pauses où l'enfant sorte du temps contraint, se vive comme un être-sujet, choisisse les activités qui lui procurent du plaisir, de la détente.

Que proposez-vous ?
D'abord, que la rentrée se fasse de façon échelonnée, que, sortant de leur lit, les enfants puissent s'installer une demi-heure ou une heure dans un lieu où ils puissent se blottir dans des coussins, lire ou discuter pour les uns, courir, chahuter, démarrer physiquement pour d'autres. On sait aujourd'hui qu'il existe des processus d'activation cérébrale qui font que le cerveau se met en marche progressivement et de façon différente selon les individus. Ensuite, ménager une vraie pause à midi avec, en début d'après-midi, des ateliers que l'enfant choisit librement, et ne reprendre le temps scolaire qu'à 14 h 30. Au total, une journée scolaire de quatre heures trente, comme les petits Anglais qui ne semblent pas plus bêtes que les petits Français.

Jusqu'au bout du monde.



Dans le monde entier

nous concluons des alliances

et développons des partenariats

pour produire, transporter

et distribuer l'électricité.

EDF
Electricité de France

Coll. Fondation Energie

l'ONU, arbitre de la paix du monde

Paralysée pendant plus de quarante ans par la guerre froide, l'ONU a désormais un immense défi à relever.

Depuis la chute du mur de Berlin en 1989, la communauté internationale est à la recherche d'un nouvel ordre dont l'ONU devrait être la cheville ouvrière, comme l'a démontré le rôle majeur qu'elle a joué pendant la guerre du Golfe, considérée comme le premier conflit de l'après-guerre froide.
Un chiffre illustre l'évolution amorcée : depuis 1988, les Nations Unies ont été engagées dans treize opérations de maintien de la paix, autant qu'entre 1948 et 1987. Au total, aujourd'hui, 40.000 casques bleus servent la paix sous la bannière onusienne soit quatre fois plus qu'il y a quelques années.
Il est clair que, pour assumer dans les meilleures conditions les missions qu'on attend de plus en plus d'elle, l'ONU doit procéder à une réforme de son mode et de ses moyens de fonctionnement. C'est ce dont est convaincu son nouveau secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, qui, dès son élection, a entamé avec une détermination qui en déconcerte on en irrite plus d'un, sa nécessaire rénovation en supprimant une quinzaine de postes au siège de l'organisation, en réduisant à quatre le nombre des sous-directions et en s'attaquant à la bureaucratie des institutions associées.

REFORME EN PROFONDEUR...

La quarante-septième assemblée générale de l'organisation qui s'est ouverte à New York le 15 septembre, en présence des délégations de 179 Etats (chiffre record) -dont trente-huit conduites par des chefs d'Etat ou de gouvernement- devrait être une première étape dans une réforme en profondeur qui pourrait aboutir en 1995, année de son cinquantième anniversaire. Ce laps de temps sera, à coup sûr, nécessaire pour parvenir à un consensus, qui reste limité, pour l'instant, sur les principaux dossiers. Ainsi, la prévention des conflits, au cœur des préoccupations du secrétaire général comme des Etats membres, est diversement appréhendée. Dans son intervention, George Bush a exprimé son refus de mettre des troupes américaines à la disposition des Nations Unies (tout en acceptant cependant d'offrir ses services logistiques pour les aider à accomplir leur mission). C'est la position inverse (proche de celle développée par Boutros Boutros-Ghali dans son "agenda pour la paix") qu'a défendue Roland Dumas au nom de la France, en annonçant l'affectation d'un contingent de mille hommes "pouvant intervenir à tout moment pour que l'ONU puisse réagir vite et fort dès qu'un conflit menace ou s'embrase." (6.000 soldats français sont déjà engagés dans les casques bleus onusiens). La France s'est aussi prononcée pour un "droit de l'urgence" accompagné de mesures d'avertissement et de protection et pour l'institution d'une cour d'arbitrage et de conciliation pour prévenir les conflits.

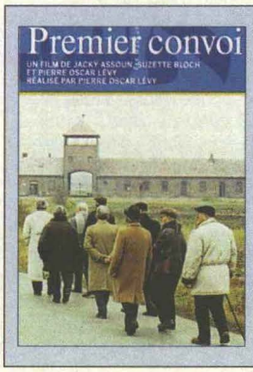
... ET ELARGISSEMENT

Autre sujet de débat, la composition du Conseil de sécurité (qui, depuis l'origine, compte cinq membres permanents : France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Chine, Russie, et dix pays tournant tous les deux ans). C'est le président indonésien Suharto qui, au nom des non-alignés, s'est fait l'écho de la préoccupation de nombreux Etats qui ne veulent plus laisser à cinq Etats "historiques" permanents le soin de régler seuls les conflits du monde et souhaitent élargir leur nombre. Le Japon est le principal demandeur, mais l'Allemagne a manifesté son "vif intérêt", sans toutefois poser officiellement sa candidature. Cette question ne sera certainement pas réglée avant 1995, alors qu'elle exprime aussi de façon sous-jacente le malaise actuellement ressenti dans les rapports entre l'assemblée générale et le Conseil, dont les décisions sont jugées par beaucoup insuffisamment transparentes.
Enfin, comment penser que l'ONU sera à la hauteur de sa mission si les moyens financiers sont absents ? D'autant que, comme l'a souligné Boutros Boutros-Ghali, son action politique ne doit pas se développer au détriment de sa "responsabilité cruciale" dans le domaine économique et social, à l'égard des pays en voie de développement. Les "mauvais payeurs" doivent 1,8 milliard de dollars, soit le double du budget général annuel de l'organisation. La dette américaine s'élève à elle seule à 731 millions de dollars. Malgré cela, les propositions permettant de recourir à l'emprunt, de faire payer des intérêts aux retardataires ou encore de taxer les ventes d'armes soulèvent de vives oppositions.
La communauté internationale saura-t-elle surmonter ses divergences et relever le défi de disposer enfin d'une organisation suffisamment forte, respectée et indépendante pour être un arbitre de paix dans un monde livré à des menaces multiples et imprévisibles ? Le développement d'organisations régionales de sécurité collective (type CSCE) constitue un élément de réponse nécessaire mais insuffisant. Les prochains mois seront en tout cas décisifs pour l'avenir du monde.

Ghislaine Toutain



▲ *Le casque bleu, figure emblématique et désormais présente partout où il y a conflit.*



UN FILM POUR SAUVER LA MEMOIRE ET PRESERVER L'HISTOIRE

Le 27 mars 1942, partait pour Auschwitz le premier convoi de 1.112 juifs de France. Ils seront une vingtaine à revenir en 1945. Douze d'entre eux ont refait le parcours, cinquante ans plus tard, et ont accepté de parler, de témoigner sur l'horreur et la haine.
Cette mémoire à plusieurs voix fait l'objet d'un film d'une heure et demie, "Premier convoi", qui avait été coproduit par la Sept.
Malgré la force du document, les réalisateurs n'ont pas pu boucler le budget et font appel à tous ceux qui soutiennent cette initiative.
Que vous soyez association, fondation, élu ou simple particulier, votre particpation sera la bienvenue. Elle vous donnera droit à une cassette vidéo de ce document et vous serez présent dans une entreprise d'éducation, d'hommage et d'histoire.

Adressez votre chèque (minimum 500 F) à l'association TIZKOR, "Souviens-toi", 43 rue des Tournelles 75003 Paris.
☎ 46 70 03 13



◀ *Seul point d'accord entre les protagonistes : les deux camps pleurent leurs morts.*

EX-YOUGOSLAVIE

peut-on humaniser la guerre ?

Alors que l'hiver approche, la guerre s'intensifie et les populations civiles souffrent de plus en plus. Les autorités internationales auraient-elles renoncé ?

La conférence de Londres s'était achevée le 27 août sur l'acceptation par toutes les parties en cause en Bosnie-Herzégovine de mesures pour faire cesser la violence, permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, favoriser le retour des réfugiés dans leurs foyers et fermer les camps de détention. Rien de tout cela ne s'est réalisé. L'artillerie, qui devait être placée sous la supervision des Nations Unies, continue de pilonner les villes assiégées et le "nettoyage" ethnique se poursuit, comme viennent de le constater sur place, à Banja Luka, Lord Owen et Cyrus Vance, les deux coprésidents de la conférence de Genève.

Politiquement, les positions des camps en présence ne se sont pas rapprochées, mais durcies. Alors que le gouvernement de Zagreb réclame le retour des réfugiés dans les régions de Croatie occupées par les Serbes et le non-renouvellement du mandat des Nations Unies en mars 1993, c'est-à-dire la restauration de l'autorité croate sur ces territoires, le chef de la "République serbe de Krajina" se prononce pour leur rattachement à la Serbie. En Bosnie, la proclamation analogue des dirigeants de la "République serbe de Bosnie-Herzégovine" s'oppose diamétralement à la conception défendue par le gouvernement légal de Sarajevo d'une Bosnie-Herzégovine unifiée, pluraliste et décentralisée qui ne convient guère aux Croates de l'Herzégovine, attachés à leur autonomie sinon à leur intégration à la Croatie.

Face à cette situation compliquée, il est clair que les Occidentaux ont renoncé à imposer leurs principes et leurs solutions par la force. Lord Owen en a conclu qu'il fallait s'attendre à un processus de règlement du conflit long et difficile. Mais ce réalisme laisse peu de chance à une mise en cause du fait accompli, c'est-à-dire la partition de la Bosnie, avec toutes ses dangereuses conséquences. On touche là les limites de la politique des petits pas qui vise, en priorité, à "humaniser" la guerre. Faute de pouvoir arrêter la violence, on cherche à en adoucir les conséquences sur les populations civiles, alors que le but de cette guerre est d'obliger les populations jugées indésirables à vider les territoires revendiqués par l'élimination physique, l'expulsion ou le parcage dans des camps. Dans cette terreur, dont aucun parti n'a l'exclusivité, celle exercée par les extrémistes serbes contre les Musulmans, et sur laquelle la France vient de demander une enquête internationale est la plus délibérée et la plus massive.

UN PETIT PAS : L'EXCLUSION

Estimant impossible d'intervenir directement contre les protagonistes de la guerre, la communauté internationale a choisi d'accentuer sa pression sur le pouvoir de Belgrade reconnu comme le principal responsable du conflit et de son caractère dévastateur. C'est le sens de l'exclusion des travaux de l'ONU de la Fédération serbo-monténégrine qui dispose de trois mois pour présenter un dossier convenable afin de mériter son siège. Cette nouvelle orientation est attendue du premier ministre fédéral, Panic, entré en conflit avec le président de la République de Serbie, Milosevic. Mais l'homme d'affaires californien, prodigue de déclarations démocratiques et pacifiques, devenu la bouée de sauvetage d'une population désemparée, n'a pour lui que son verbe, alors que son adversaire dispose de tous les leviers de commande d'un appareil de pouvoir qui a fait ses preuves.

En toute hypothèse, un changement de direction à Belgrade ne garantirait pas la possibilité d'un règlement durable de tous les conflits de l'ex-Yougoslavie en guerre. Et l'hiver est tout proche, dont la rigueur sera catastrophique.

Maurice Lazar

■ LA ROUMANIE VOTE A GAUCHE ■

Les élections du 27 septembre (législatives à la proportionnelle et présidentielle à deux tours) sont sans surprise : pour la deuxième fois (après les élections de 1990), la Roumanie a voté à gauche.

Toutes les formations de quelque poids s'accordent sur un passage nécessaire à l'économie de marché. Il était maladroit de reprocher à ceux qui ont conduit la politique roumaine des deux dernières années d'avoir traîné les pieds. Les réformes des gouvernements Roman et Stolojan ont été courageuses et importantes, le corps électoral le savait. La différence entre les courants politiques ne tenait qu'au souci d'en limiter le coût social. Son image de gauche a servi le président Iliescu, jugé plus à même de prendre en compte les soucis d'une majorité de gens démunis, frappés de plein fouet par les transformations économiques. De plus, en lui accordant dès le premier tour 47% des voix, les Roumains prouvent qu'ils préfèrent un ancien communiste devenu social-démocrate, partisan d'une économie mixte, à ceux qui renient leurs propos d'il y a quelques années pour incarner une droite flamboyante.

La Convention démocratique (dont le candidat à la présidence obtient environ 31,3% des voix) est un produit des états-majors politiques qui ne reflète pas les sentiments des électeurs mis devant un candidat "neutre", en dépit de ses qualités personnelles.

Au Parlement, la formation d'Ion Iliescu, avec 27% des suffrages, reste la plus importante, devançant la coalition de l'opposition (23%) et le parti de l'ex-premier ministre Petre Roman (11%), dont le candidat à la présidence n'obtient que 2%, ce qui risque, à terme, d'obliger Petre Roman à revoir, une fois de plus, sa stratégie et de chercher une entente avec le parti du président qu'il a quitté il y a quelques mois. Il sera difficile de constituer une majorité dans un Parlement divisé, et il faudra beaucoup de sens politique pour gouverner un pays où la classe politique semble ne pas avoir très bien compris que la démocratie suppose aussi capacité de compréhension mutuelle et d'alliances provisoires dans l'intérêt général.

A noter que les extrémistes (notamment les formations acquises à un nationalisme outrancier) obtiennent des résultats modestes, ce qui devrait modérer les craintes de ceux qui pensent que tout l'ancien Empire soviétique est une Yougoslavie en sursis.

Dans une Europe de l'Est qui s'est montrée souvent dangereusement portée vers la droite libérale, le vote roumain à gauche est un signe plutôt encourageant. Il ne serait pas étonnant de voir d'anciennes "démocraties populaires" prendre exemple sur un pays qui veut retrouver l'économie de marché en essayant d'en endiguer le coût social.

V.T.

AMERIQUE DU SUD

trois maires socialistes pour changer la vie

Au Chili, au Paraguay, en Uruguay, les généraux et les révolutionnaires ne font plus recette. Gauche et droite ajustent leurs rêves par électeurs interposés.

Trois hommes portent le changement aux couleurs de la gauche : Carlos Filizzola, maire d'Asuncion, Manuel Rojas, maire de Colina, et Tabaré Vazquez, maire de Montevideo.
La démocratie revenue, les trois pays ont désigné leurs présidents et leurs députés. Les conseils municipaux ont été renouvelés après. Les présidents, les assemblées sont à droite. Le cœur et la raison se sont retrouvés à l'occasion des consultations locales. Si, à Colina et Montevideo, le vainqueur était socialiste, au Paraguay, il tirait une liste créée pour la circonstance, "Ascension pour tous". Mais les trois élus, loin des grands discours, avaient les pieds bien plantés, au milieu des leurs. Médecins, employés, ils partagent depuis toujours les trottoirs crevés, les rues boueuses mal éclairées, les égouts à ciel ouvert, les bus antédiluviens. Ils étaient là, pendant les moments difficiles, la dictature. Manuel Rojas, maire destitué en 1973, a compris les regards fuyants, les peurs et les petits courages des siens et de ses voisins. Tabaré Vazquez a travaillé avec les jeunes en difficulté, fondé un club de foot. Carlos Filizzola a organisé le mouvement associatif dans les quartiers. Ils sont partis au charbon électoral avec ce bagage et des projets, mis en forme dans la rue. Plébiscités, ils ont bousculé états-majors et discours politiques.

La ville étale sans pudeur les inégalités, des bidonvilles, dans les bas-fonds inondables, aux beaux quartiers sur les hauteurs. Entre les deux, le carré précaire des moyens tirés vers le bas par une longue crise. Les pauvres et les moyens, la majorité, ont voté Filizzola, Rojas, Vazquez, pour changer la ville.
Le message est passé. Il passe toujours. Carlos Filizzola tient une réunion de quartier tous les samedis. Un médiateur municipal reçoit en semaine. A Montevideo, le maire a créé dix-huit antennes de quartier, qu'il visite régulièrement. A Colina, le maire se propose d'unir majorité et opposition pour une gestion collective. Surmontant les vieilles blessures, il a tapé aux portes des casernes. Il y a gagné l'ouverture des gymnases et le prêt de véhicules.
Ce dialogue est l'outil d'un changement modeste et lisible. La vente ambulante est aujourd'hui réglementée à Montevideo et Asuncion. Les bidonvilles de la capitale paraguayenne ont été régularisés, ce qui permet leur raccordement aux réseaux d'eau et d'électricité. A Montevideo, la ville encourage l'entraide. Elle cède des terrains aux mallogés. Elle a ouvert une banque de matériaux et d'outils.
Entre le maire, son équipe et les électeurs, le courant passe, malgré la faiblesse des moyens, mais grâce à la sueur de réunions sans fin et au respect des engagements pris. Il n'était pas évident d'installer pendant la crue du rio Paraguay les bidonvilles sur les places et dans les avenues d'Asuncion... Le résultat a surpris et parfois inquiété. Ces maires "socialistes" le sont-ils devenus par effraction ? La meilleure chance de la gauche.
S'adressant à un auditoire européen, Tabaré Vazquez en a tiré cette première conclusion : "Nous devons assumer le fait que nous ne sommes pas victimes de l'histoire, mais aussi de nos propres malheurs (...). Il nous faut construire en partant d'en bas (...) faire de petits pas. C'est la seule façon pour commencer à marcher."

Jean-Jacques Kourliandsky

▼ *Montevideo, Barrio Regulo. Les premières briques de la cuisine collective en construction.*



BREF... EN BREF... EN

■ **John Major s'est rendu à Paris, le 1er octobre, pour préparer le sommet européen de Birmingham du 16 octobre. En difficulté dans son pays pour faire ratifier le traité de Maastricht, le premier ministre britannique, après un certain flottement, cherche une formule de compromis qui permette à son gouvernement de relancer la ratification aux Communes, et aux Danois de soumettre de nouveau le traité au référendum. Il pourrait s'agir d'une "déclaration" développant le principe de subsidiarité déjà inclus dans le traité.**

■ L'opposition irakienne, groupant les grands courants politiques et ethniques du pays, vient d'annoncer la création prochaine d'un front structuré de lutte contre Saddam Hussein et a appelé l'armée nationale à renverser le régime de Bagdad. Les dirigeants se sont entendus sur la formation d'une direction collégiale, d'un gouvernement et d'un parlement représentant les chiites, les sunnites, les Kurdes et les Turcomans. Cette structuration est le fruit d'un long travail entamé au lendemain de la guerre du Golfe et constitue un pas décisif dans la lutte contre la dictature.

■ **En Irak, les opérations de destruction d'armes chimiques ont déjà commencé sur le site de Mouthana.**

■ A un mois de l'élection présidentielle américaine, l'écart des intentions de vote reste important (9 points) entre Bill Clinton (51%) et George Bush (42%) qui a comblé une partie de son retard. Mais, pour les Américains, les jeux semblent désormais faits, malgré la menace du retour impromptu de Ross Perot dans les prochains jours : dans le cas d'une triangulaire, Clinton mènerait avec 44% devant Bush (39%) et Perot (14%).

■ **Les Angolais, après 16 ans de guerre civile, ont voté pour la première fois de leur histoire pour élire leur président de la République et 220 députés. Ces élections se sont déroulées sous la surveillance de 400 observateurs internationaux, alors que la tension demeure grande.**

■ Le premier ministre indien, P.V. Narasimha Rao, en visite officielle à Paris, a souhaité le renforcement de la coopération de la France pour son programme spatial. De grands projets industriels, comme la modernisation des aéroports de Bombay et de New Delhi et le développement des télécommunications ont été abordés.

■ **Pierre Joxe, ministre de la Défense, s'est prononcé en faveur d'une participation accrue de la France au sein de l'OTAN, sans pour autant qu'elle en rejoigne le commandement militaire intégré, quitté en 1966.**

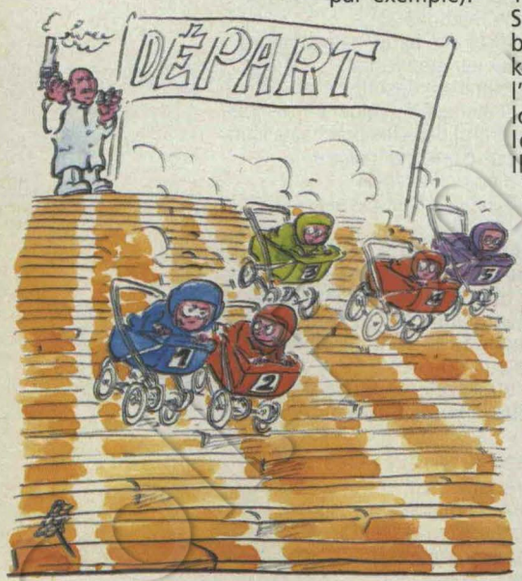
quel sport choisir pour votre enfant ?

La pratique régulière d'un sport apprend à l'enfant à se concentrer, à se connaître, à mieux se situer par rapport aux autres. Les parents poussent leurs enfants à fréquenter les salles de sports, mais en connaissent-ils toujours le mode d'emploi ?

Quel sport choisir et à quel âge commencer ? Réponse difficile, d'autant plus que les éléments d'appréciation ne sont pas uniformes et que les classes d'âge sont spécifiques à chaque sport. Néanmoins, il est primordial de respecter certaines données sachant que la condition sine qua non pour que l'enfant soit motivé est de respecter ses goûts.

QUAND COMMENCER ?

Selon les médecins, il est nécessaire qu'avant trois ans, l'enfant ait acquis un bon développement moteur, qu'il possède son autonomie de déplacement par d'autres méthodes que la marche seule (le vélo, par exemple).



Pour les professeurs d'éducation physique, c'est vers cinq ans que l'enfant peut commencer la pratique régulière d'un sport. Les meilleurs sports de base sont la natation et la gymnastique. Les enfants peuvent en faire deux fois par semaine, mais pas plus d'une heure chaque fois. A cet âge, la concentration ne dépasse pas vingt minutes, et il est bon que les activités soient différentes. A cette période de la vie, le sport contribue à développer le schéma corporel de l'enfant et fait naître en lui les sensations de perceptions inhabituelles de son corps dans l'espace (tête en bas, pieds en haut...). Jusqu'à dix ans environ, c'est la période du sport à caractère récréatif. Selon les médecins, le tonus de soutien est quasi inexistant, il est donc néfaste de vouloir développer la force de l'enfant et de lui demander d'être compétitif. Il faut éviter de le faire travailler en puissance et en charge. Pas question, par exemple, de faire faire à l'enfant de l'haltérophilie tant que la croissance n'est pas terminée (14-15 ans pour les filles, 17-18 ans pour les garçons).

S'il peut découvrir les sports de balle tôt (football à 8 ans, basket à 11 ans, handball à 9 ans), l'enfant, expliquent les psychologues, n'accède à l'esprit collectif que vers douze ans. Il commence alors à prendre l'autre en considération. Huit ans est le bon âge aussi pour débuter les sports de combat qui canalisent l'agressivité de l'enfant. La règle d'or est d'éviter la spécialisation avant 12 ans.

L'enfant a besoin de pratiquer des sports qui diffèrent et qui se complètent (sport de plein air et sport en salle, sport individuel et sport collectif, ou natation pour accompagner un sport asymétrique comme le tennis, par exemple). La pratique de plusieurs sports asymétriques est déconseillée. Le changement de milieu (sport aquatique) est souhaitable. Si l'enfant peut commencer la danse rythmique vers 4, 5 ans, c'est seulement vers 6 ans qu'il peut découvrir la danse classique. Les professeurs consciencieux évitent de faire faire des pointes trop tôt aux petites filles (même si c'est le rêve des mamans).

QUEL AGE POUR LA COMPETITION ?

Les différentes fédérations sportives ont des avis divergeants. En fait, les enfants peuvent commencer la compétition vers 10-12 ans. Tout est une question de dosage, disent les entraîneurs, et dépend du rythme et de l'esprit dans lequel cela se fait. Les parents doivent faire confiance au moniteur et ne pas vouloir aller trop vite afin d'éviter que l'enfant ne se trouve en position d'échec. L'enfant qui est vraiment accroché par un sport peut se spécialiser vers 12-13 ans. Pour arriver à un bon niveau, il devra passer par un club sportif. Mais il faudra concilier rythme sportif et rythme scolaire.

QUEL SPORT CHOISIR ?

Dans le choix d'un sport, les affinités de l'enfant comptent pour beaucoup. S'il revient découragé, il ne faut pas le forcer mais chercher à savoir pourquoi il veut arrêter : à cause du copain, parce qu'il vit une situation d'échec, que le groupe ne lui convient pas, parce qu'il a des difficultés motrices non décélées, que le moniteur exige trop... Il est important de savoir d'où vient le rejet éventuel pour y remédier.

Pour éviter les coûts excessifs, les parents orienteront leurs enfants vers les clubs sportifs, les associations locales. Au collège et au lycée, l'UNSS est un atout considérable et offre aux jeunes la possibilité de pratiquer un sport de loisir comme de compétition.

Mais, avant tout, l'enfant est joueur. Si votre petite fille jette ses chaussons de danse pour jouer à la poupée, ne la culpabilisez pas, c'est sa nature...

Chrystie Lipani

PETITES ANNONCES
☎ 45.56.78.57

15801

Ville de
LA ROCHE-SUR-YON
(Vendée) 50.000 habitants
recrute

CHARGE DE MISSION (H/F)
pour le Cabinet du Maire

■ Placé sous la responsabilité du directeur de cabinet, il sera, en particulier, chargé des dossiers pour les élus du groupe socialiste.
■ Ce collaborateur doit être motivé, disponible et avoir l'esprit d'initiative, tout en étant doté d'une capacité à bien rédiger.
■ Possibilité de recrutement par voie de mutation, de détachement, ou selon la procédure contractuelle.

Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser candidature et CV à
M. le Maire, Cabinet du Maire, BP 829
85021 La Roche-sur-Yon cedex

15802

■ Ville d'ORSAY - 91 ■
15.000 habitants
recrute

ANIMATEUR JEUNESSE
catégorie A ou B selon cond. statutaires

RESPONSABLE
d'un point information jeunes
chargé :

■ du montage de projets répondant aux besoins des jeunes en relation avec les partenaires associatifs et mun. concernés
■ de la mise en œuvre de la politique municipale de la jeunesse

S'adresser à Georges MENEGAZZI,
Secrétaire général ☎ 69.82.89.96
ou à François LANDAIS,
Directeur de Cabinet ☎ 69.82.89.26

► EMPLOI

15803 - *JH, 33 ans, doct. en histoire contemporaine* (cadre de vie, patrimoine contemporain, innovations technologiques), architecte, chargé d'ens. à l'Université, recherche emploi de collaborateur ds équipe dynamique, secteur public ou parapublic.
☎ 86.64.23.36

15804 - *Ingénieur biochimiste et économiste,* 47 ans, adh. PS, ayant assuré missions complexes dans 65 pays pour dév. ind., transports, technologies, recherche d'extrême urgence emploi en rapport dans agro-industries, biotechnologies, environnement, santé, chimie fine, génies industriels... ou institutions internationales, nationales voire régionales.
☎ 69.05.97.23

Jean-Arthur Clotaire, baron de Petdechèvre,
à son épouse restée sur ses terres

Lettre à

• • •

Ma douce,

M'étonnant l'autre jour du grand désordre qui régnait dans nos monnaies, je m'en fus demander à un mien ami, économiste de son état (les économistes sont les médecins de notre société), qu'il voulût bien m'expliquer cette maladie.
- Il n'est rien de plus aisé : ce désordre vient de ce que l'ordre ancien a été rompu.
- Voilà qui va fort bien, mais la cause, s'il vous plaît, qui fait que l'ordre ancien a été rompu ?
- Je tiens que cet empêchement de l'ordre des monnaies est causé par de certains différentiels qu'entre nous autres savants nous appelons différentiels peccants ; c'est-à-dire... peccants. D'autant que les taux d'intérêt accumulés par les taux de croissance et les déficits budgétaires qui s'élèvent lors des moments de crise, venant... pour ainsi dire... Comprenez-vous l'anglais ?
- Non.
- Alors, ainsi que l'a dit le grand professeur, le baron Victor en Barre : "This follows inevitably, because money, or the conceptual image of it, is the residual synthesis of all the subtler life forces which are masked now by physico-economic, now by religious aesthetic data." Or, ces différentiels que je vous disais sont liés à l'inflation des différents pays à laquelle il faut ajouter la déflation. Dans une période de crise comme aujourd'hui, les spéculateurs jouent d'une monnaie contre l'autre et les banques centrales se voient contraintes de les soutenir. Dans notre cas, après avoir attaqué la lire et la livre, on a attaqué le franc en espérant une hausse du mark et la baisse des taux d'intérêt allemands.
- Qui est ce "on" ?
- Ceux qui attaquent les monnaies. Et parce que les investissements conjoncturels ne sauraient mettre en cause les restructurations des banques qui avaient emprunté des lires avant la baisse de la livre, il se trouve que la hausse du mark en général engendrée par les baisses dans le SME, la hausse du mark... or the conceptual image of it, n'a pas eu lieu. Voilà justement ce qui fait le désordre des monnaies.
Et voilà justement, ma douce, pourquoi vous êtes muette.



p.c.c. Jean Guiloineau

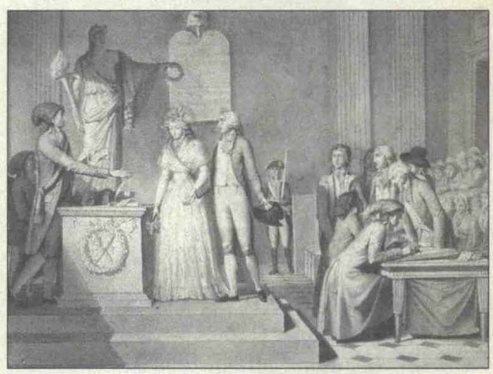
• • •

VIRGIL TANASE

Raconte-moi l'histoire...

... la petite histoire nous fait comprendre la grande.

L'histoire racontée aux enfants c'est plutôt une bonne chose, ne serait-ce que parce que nous le sommes restés un peu, et qu'il est toujours plus agréable de s'instruire par le récit plutôt que par l'étude. Il faut toutefois que les auteurs de ce genre d'entreprise n'en profitent pas pour simplifier leur tâche.
Lorsque Jean-Paul Bertaud, professeur d'université, tire avantage de son érudition pour donner une chair romanesque aux personnages de 1792, le lecteur redevient un peu collégien, mais ne le regrette pas : *"L'An I de la République" (1)* est, certes, un ouvrage où l'on apprend qu'en ce septembre 1792 "le vent qui soufflait du sud-ouest était trop léger pour dépouiller les arbres de leurs premières feuilles jaunissantes", et dont l'auteur nous fait la leçon avec un zeste d'emphase : "Les députés qui se réunissaient à Paris sont les découvreurs d'un nouveau monde." Il n'en reste pas moins que la petite histoire fait mieux comprendre la grande, et de quelle façon des gens somme toute très ordinaires ont inventé une réalité politique originale : la Première République. Le propos n'est pas innocent. Jean-Paul Bertaud se fait le défenseur de cette république et s'efforce, chiffres et documents à l'appui, de dissiper quelques idées reçues : "L'enquête historique montre que cette Terreur n'est pas continuellement injuste et aveugle à l'innocence..." Enfin, après avoir passé en revue tous les bienfaits de cette Première République, l'auteur conclut : "Avant même que la loi ne l'officialise, la Fraternité, par le canal de la Bienfaisance, sous toutes ses formes, se joint à la Liberté et à l'Égalité dans la quotidienneté de la vie des citoyens."
Paul Mourousy, en revanche, dans son *"Lénine, la cause du mal" (2)*, prend la plume du romancier (qu'il est d'ailleurs) plutôt pour se soustraire aux obligations de l'historien. Cette fois encore, le ton est celui du récit et le lecteur se laisserait bien emporter par le souffle épique s'il n'en était découragé par une vision trop enfantine de la Révolution bolchevique. Je ne crois pas trahir l'auteur en disant, qu'à son sentiment, cette convulsion se devrait surtout aux manipulations machiavéliques d'un individu haineux et démoniaque, Lénine ("Le lent travail de sape obstinée employé par Lénine pour que s'infiltre en profondeur la haine dans les couches populaires de son pays se fait plus solide, plus féroce"). Bien sûr, les "conditions économiques et sociales" sont évoquées, et l'auteur fait état des différentes composantes du mouvement communiste pré et post-révolutionnaire. Je suis néanmoins convaincu que, dans son esprit, la mécanique de l'histoire se réduit à un "diable qui aide parfois les assassins" (p. 235). C'est un peu court, et je reste sur ma faim.
Jean Tulard, lui, est un auteur d'une souche différente. L'historien prend le dessus et nous sommes loin du ton bon-enfant de Jean-Paul Bertaud et Paul Mouroussy. Néanmoins, cette fois-ci, le sujet est très romanesque : *"Napoléon II" (3)*. Jean Tulard le sait et, adroitement, commence par se poser des questions à propos du mythe de l'Aiglon, si tenace, si disproportionné par rapport à l'importance historique du personnage, mythe ayant fait son chemin depuis qu'en 1829 le poète Auguste Barthélemy a publié son poème "Le Fils de l'homme ou Souvenirs de Vienne". Après des pages passionnantes, où le lecteur est prié de délibérer, l'auteur, lui mettant entre les mains les pièces à conviction, Jean Tulard conclut : "La légende naît de l'extraordinaire, du mystère ou du vide. En choisissant de faire du fils de Napoléon un personnage de légende, Barthélemy savait qu'il réunissait tous les ingrédients nécessaires au succès de son entreprise. L'extraordinaire était formé par le destin brisé de l'héritier d'un fabuleux empire ; le mystère venait de la vie même du duc de Reichstadt, tenu éloigné de la France et presque cloîtré à Schœnbrunn ; quant au vide, laissant le champ libre à l'imagination, nul autant que l'Aiglon n'en offrit le désolant spectacle."
Extraordinaire, mystère, imagination ! L'histoire fait de son mieux pour séduire, pourvu que les historiens se mettent aussi de la partie.



▲ *Un mariage républicain. ... Des gens, somme toute, très ordinaires.*

(1) Perrin, 168 p., 98 F.
(2) Perrin, 292 p., 150 F.
(3) Fayard, 257 p., 120 F.

"LES PETITS MARTEAUX"

Théâtre de la Tempête, La Cartoucherie (Paris), jusqu'au 15 novembre

Jeu de couple, jeu dangereux !
Tous les coups sont permis :
chantage, crise de jalousie, ruse, humour, tendresse... A haut risque !
Mais le combat sera beau...

Texte et mise en scène : Gilles Cohen

5 invitations pour nos abonnés les 14 et 15 octobre.

"DOUCE" de Dostoïevski

Le Lucernaire (Paris), à partir du 14 octobre

Saint-Pétersbourg 1876...
Une jeune femme humiliée serre dans ses bras une icône... se jette dans le vide.
Son mari tente de se justifier.
Est-il coupable de non-amour ?
Une nouvelle extraite du journal personnel de Dostoïevski, inspirée d'un fait divers.

Mise en scène : André Oumansky

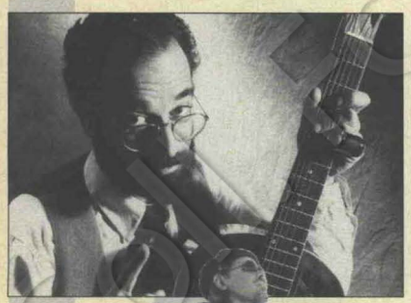
10 invitations pour nos abonnés les 14, 15 et 16 octobre.

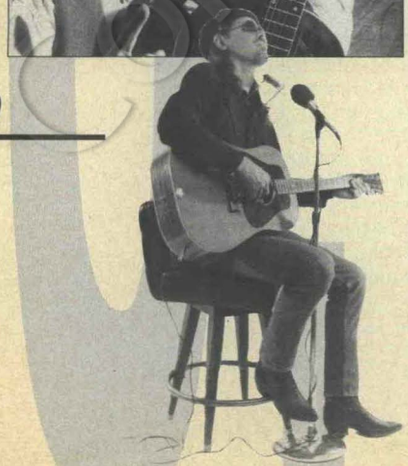
SOIREE SKYRANCH

UBU, Rennes, le 15 octobre

Une soirée blues,
dans la plus grande tradition ubuesque.
Avec Bob Brozman et Hans Olson.
Les connaisseurs apprécieront...

UBU et "Vendredi" offrent 10 places à nos abonnés.





Vendredi

45.56.78.56 / 78.57

Ne l'oubliez pas : pour être membre du Club, il suffit de s'abonner !



Pour connaître les programmes

- **UBU :** ☎ 99 31 12 10
- **Les 24 heures du livre :** ☎ (16) 43 24 57 59
- **Abbaye de Maubuisson :** ☎ 34 64 36 10
- **Le Lucernaire :** ☎ 45 44 57 34
- **Théâtre de la Tempête :** ☎ 43 28 36 36

Pour obtenir les places, 45 56 78 56 / 78 57

LES 24 HEURES DU LIVRE

Le Mans, les 10 et 11 octobre

XVe édition de la plus ancienne fête du genre.
Cette année, Jean-Claude Boulard, Dominique Boulard et Alain Bergounioux y dédicaceront leurs ouvrages... sur le stand PS bien sûr !

La fédération de la Sarthe et "Vendredi" offrent 5 entrées gratuites à nos abonnés.

TAR

Abbaye de Maubuisson, Saint-Ouen-l'Aumône (95) du 16 octobre au 29 novembre

Invitation au voyage,
à l'imaginaire, au rêve :
destination TAR !

L'univers des personnages d'Alejo Carpentier, Carlos Fuentes, Fernando Arrabal, Lewis Carroll, Miguel Cervantes, Frank Kafka. A sa manière, la compagnie théâtrale Art-Scène célèbre le cinquième centenaire de la rencontre des deux mondes.

Mise en scène : Mona Ponce

20 invitations pour nos abonnés les 16, 17 et 18 octobre.

"UN LOUVETEAU PARMI LES HOMMES"

Un film d'Algat Temenov, sortie le 14 octobre

Samat vit avec sa grand-mère dans un village kazakh.
Un jour, se promenant dans la montagne, il trouve un louveteau et l'apporte dans la maison...
Grand prix 1992 de Ciné Junior 94

Cinéma public films et "Vendredi" offrent 40 places à nos abonnés à Paris, banlieue et province.

- PARIS : Le 14 Juillet-Parnasse
- FONTENAY-SOUS-BOIS : Le Kosmos
- CHOISY-LE-ROI : Le Paul-Eluard
- LILLE : L'Univers
- TOURS : Le Studio
- PAU : Le Méliès
- VILLEURBANNE : Le Zola
- MONTPELLIER : Diagonal Cinéma
- SAINT-FLOUR : Festival Cinéma et Monde rural



C'est décidé, je m'abonne

Nom .....
.....
Prénom .....
.....
Adresse .....
.....
.....
Code postal .....
Ville .....
.....

Abonnement 1 an : 260 F
DOM-TOM / CEE : 400 F
Autres pays : 600 F
Soutien : 500 F

A renvoyer à : "Vendredi" service lecteurs, 10 rue de Solferino, 75333 Paris cedex 07
accompagné, éventuellement, du montant des abonnements. Chèque à l'ordre de "Vendredi". Merci de penser à joindre votre bande adresse.

QUAND LA TELEVISION SE CONJUGUE AVEC L'EUROPE

bonne chance, Arte

Arte tombe bien et mal cette semaine. A point, bien sûr, car, au lendemain du référendum sur le traité de Maastricht, le lancement d'une télévision franco-allemande, c'est un premier pas courageux vers l'Europe au quotidien. Que, chaque soir, le public français puisse voir et entendre des informations européennes, c'est un bon moyen d'élargir son paysage mental. En outre, après les arrière-pensées lourdes de rancœur concernant les Allemands, il est bon de réviser la représentation honteusement schématique que beaucoup se font de ces partenaires, concitoyens de Brecht, Henrich Böll, Fassbinder, Peter Heiss et tant d'autres. Seulement voilà, le référendum a, dans le même temps, fait apparaître une sérieuse cassure socio-culturelle en France, d'où l'interrogation sur l'opportunité de lancer aujourd'hui une chaîne de télévision que beaucoup qualifient déjà de carrément élitiste. Il est vrai qu'Arte, là où se trouvait La Cinq, ça va perturber les habitudes !

"Pelléas et Mélisande", dirigé par Boulez, l'humour des Monthy Python à l'heure des jeux télé, "Les Ailes du désir", de Wim Wenders, Ettore Scola ou Kurosawa à la place de "La Petite Maison dans la prairie", on risque en effet de dérouter un brin du côté des Groseille. Le débat va, à n'en point douter, continuer à agiter le microcosme. Pour autant, à vouloir étiqueter une chaîne comme étant celle de l'intelligence, c'est courir le risque de la condamner à la confidentialité, figeant de trouille le public qu'on dit grand par antiphrase, c'est lui fixer des défis d'envergure pour le service public.

Qu'on se souvienne tout de même que "Les Perses", haut moment de télévision diffusé sur une grande chaîne publique, furent d'autant mieux reçus des téléspecteurs qu'on ne les avait pas impressionnés par l'exceptionnalité de l'événement.

Car il est trop facile d'associer culture et ennui, bâillement et docu, et qu'il y a quelque pose, quand on dispose de toutes les clefs pour accéder à la culture, à ne jurer que par "Dallas", férocement nul. C'est drôlement gonflé de lancer Arte maintenant. Bonne chance, sincèrement.

F.L.



▲ *Une programmation choc pour la première soirée d'émission : "Les ailes du désir" de Wim Wenders.*

images et sciences

La tour Eiffel, qui vit déjà chaque jour au rythme de la télévision -émetteur oblige- va, une fois de plus, pendant neuf jours, lui adjoindre celui de la science. Les meilleures émissions, les meilleurs documentaires, des images magiques venues du monde entier : de la molécule à l'espace temps, de l'insecte au dinosaure, une brassée de réalité qui dépasse le rêve.



▲ *La nébuleuse de la "Tête de cheval". L'une des œuvres de l'exposition "La Photographie scientifique", 6/11/92 → 18/1/93, Centre national de la photographie.*

Le 4 octobre, un forum : "Les télévisions européennes et la science", groupant responsables de télévision, réalisateurs, chercheurs, décideurs politiques et téléspectateurs s'efforcera de poser les bases d'un réseau européen de divulgation scientifique. Plus prix, entretiens, colloques, et l'association avec dix-huit musées nationaux portes ouvertes pendant la durée de la manifestation (pour le prix d'une seule entrée).

V.G.

IXe rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique, du 2 au 10 octobre 1992, à la tour Eiffel. ☎ 47.23.79.30

voix de Méditerranée

Sur tout le pourtour de la Méditerranée, quel que soit le pays, quelle que soit la religion, les femmes ont toujours transmis la parole. Celle de l'éducation, de l'autorité, mais aussi la parole chantée. Elles chantent pour les grandes circonstances de la vie familiale, elles fredonnent dans la vie quotidienne.

Un spectacle nouveau et fort : "Voix de Méditerranée" va donner quelques-uns de ces répertoires. Houria Aïchi présente les chants chaouïas, poèmes mis en musique par sa mère, sa grand'mère et les femmes des Hauts-Plateaux. Leïla Chalane se reconnaît davantage comme Méditerranéenne qu'à travers la France ou l'Algérie, les deux cultures dont elle a hérité. Sapho, à la fois juive marocaine et Parisienne, exprime fougueusement une musique métissée. Le groupe Donnisulana chante a capella des polyphonies corses. Avec encore Tasga, groupe de neuf femmes kabyles et Sultana Daoud, dite Reinette l'Oranaise, juive du Sud-Ouest oranais, qui s'accompagne au luth.

J.G.

Auditorium Châtelet/Les Halles, les 9 et 10, 20 h 30. ☎ 42.36.13.90

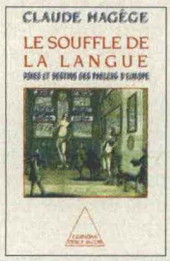


▲ *Donnisulana, la Corse a capella.*

post-scriptum



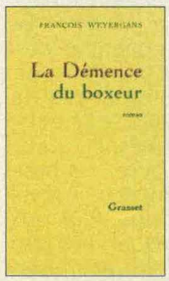
CLAUDE HAGEGE
"Le Souffle de la langue"



Notre célèbre linguiste aborde un sujet de la plus immédiate actualité : l'Europe des langues. Car, rappelle-t-il, "la langue a toujours accompagné la puissance."
Faut-il préconiser, pour l'Europe en construction, une langue unique, comme un sceau d'identité ? Non, répond-il, ce qui fait l'originalité de l'Europe, c'est l'immense diversité de ses langues et de ses cultures. Il faudra les maintenir. Car l'unilinguisme est dangereux en ce sens qu'il rend sourd aux autres (cf. les Etats-Unis). Et l'Europe a pour vocation d'écouter l'universel. Les polyglottes sont les piliers de l'Europe unie.
Odile Jacob, 304 p., 130 F.

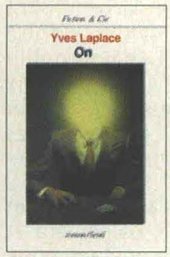
ERRATUM
La biographie de Georges Simenon par Pierre Assouline présentée dans "Vendredi" n° 156, page 22, est éditée chez Julliard.

FRANÇOIS WEYERGANS
"La Démence du boxeur"



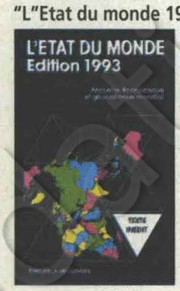
C'est vrai que "si on avait fait du "Satiricon" un Evangile, la vie en Occident aurait été plus marrante." Melchior, que ses quatre-vingt-deux ans viennent de rattraper, fait le bilan. En a-t-il reçu, des coups ! Et donné !
François Weyergans, lui, est loin du compte. Et "La Démence du boxeur" est une métaphore. "Dementia pugilistica" est une forme de démence qui atteint les boxeurs ayant reçu trop de coups sur la tête. A l'aune d'une vie, les coups fictifs sont souvent plus douloureux que les uppercuts et leurs plaies parfois inguérissables. Beau portrait d'homme dans un bon canevas romanesque.
Grasset, 240 p., 98 F.

YVES LAPLACE
"On"

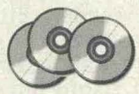


Il n'y a pas un mot dans la langue française plus modeste, plus effacé que "on", pronon indéfini. "On" se trouve partout et nous n'y prenons pas garde. Mais tout est transformé si "on" prend corps. Dans ce roman, On devient le grand architecte tyrannique d'une nouvelle religion établie au début du troisième millénaire. Insidieux et omniprésent : On se trouve partout.
A partir de là, Yves Laplace qui, d'un livre à l'autre ose de plus en plus et repousse les limites de l'imaginaire et de l'écriture, propose un des romans les plus riches et les plus nouveaux de la rentrée. Humour à froid, anticipation et réflexion. Satire de notre époque qui, pourtant, inspire une truculente nostalgie aux Terriens de l'an 2020. Interrogation, aussi, sur le rôle du romancier. On le lira.
Seuil, 194 p., 89 F.

"L"Etat du monde 1993"



C'est la deuxième édition de cet ouvrage en passe de devenir le vade-mecum de l'étudiant, de l'enseignant et de l'homme curieux de son temps. On saluera la mise à jour des statistiques et des analyses, la maniabilité et la lisibilité. On regrettera que le plan de cet annuaire (découpage géopolitique) complique parfois la consultation. Exemple : l'Allemagne n'est pas traitée dans le chapitre "L'Allemagne germanique" mais à la page 97, alors que la carte de la RFA se trouve page 451, etc. En couverture, la carte du monde représente (toujours) deux Allemagnes... Véniel et agaçant (1).
Simultanément, paraît "L'Etat du monde junior", encyclopédie historique, économique et géopolitique. Grand format, très illustrée, nombreuses cartes. L'histoire mondiale depuis 1945 et l'analyse pays par pays (2). A partir de douze ans.
Découverte, (1) 642 p., 149 F. ; (2) 228 p., 185 F.



CHOSTAKOVITCH
Symphonies



Chostakovitch est mort une quinzaine d'années avant que le régime soviétique ne s'effondre. Et, les années passant, il s'affirme de plus en plus dans sa stature de géant (le plus grand compositeur russe ?). Lui, à l'opposé de Stravinsky ou Prokofiev, avait choisi, même aux heures les plus noires de son pays, de ne pas le quitter. On sait quels déboires et quelles épreuves il endura. A présent qu'il est débarassé de son image de compositeur officiel, il apparaît pleinement dans sa stature d'homme, debout, face aux appareils étatique et policier. L'homme qui s'affirme par sa musique.
C'est une excellente idée que de reporter sur CD l'intégrale des symphonies dirigées par Karel Ancerl. La meilleure des interprétations probablement. La plus proche de l'esprit de Chostakovitch, la plus fière. Authentique et fort. A la tête de son orchestre : le Philharmonique de Prague. Ici les symphonies 5, 7 et 9. Ne pas manquer.
Chant du Monde/Praga, 2 CD, 254002/3, 2 h 17' 40", env. 200 F.

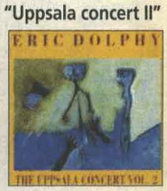
BARTOK
"Mikrokosmos"



Il s'agit, on le sait, du sommet de la musique pour piano du XXe siècle : 153 pièces composées de 1926 à 1940. Ce sont des cahiers d'étude que l'on compare inévitablement au Clavier-Büchlein de Bach, antérieur de deux siècles. Des pièces très brèves, des miniatures, une musique disséquée à l'extrême. Rythmes d'Europe centrale ou jazz : tout un folkore imaginaire.
L'interprétation de référence est celle du pianiste hongrois Dezsö Ranki. Il donne sa couleur à chacun de ces morceaux si dissemblables et c'est un bonheur que d'aller, au hasard, d'une plage à l'autre de ces 3 CD. Complété par les quatre-vingt une pièces, faciles et délicieuses, de "Pour les enfants".
Teldec, 3 CD, 76139, 3 h 19' 31", env. 350 F.

ERIC DOLPHY
"Live in Germany" & "Uppsala concert II"





Y a-t-il plus libre musicien qu'Eric Dolphy ? Jusqu'où eût-il pu aller si une crise cardiaque ne l'avait fauché en 1964 ? Ces deux enregistrements "live" pris durant sa tournée européenne de 1961 exposent une fois de plus l'extraordinaire aisance de ce polyinstrumentiste à assujettir clarinette basse, flûte traversière ou alto à sa quête de sons absolus.
En Allemagne, ce sont Mc Coy Tyner, Reggie Workman et Mel Lewis qui l'accompagnent, entre autres, pour "On Green Dolphin street", avec une clarinette criante d'humanité.
NI 4001 & ER 04, 67' 51 & 44' 06, env. 130 F.

TOTO
"Kingdom of desire"



Ça commence comme du Van Halen de prime jeunesse, ça enchaîne avec un "Never enough" qui a d'agréables relents de Deep Purple, sans parler de la batterie led-zeppelinienne de "How many time"...
Le dernier "Gun's and Mimosas", le tout nouveau "Nirvagnahgnah" ? Nenni ! Ces petits gnards de la saturation et de l'éructation peuvent retourner à leurs chères études d'apprentis briseurs d'esgourdes. Le groupe qui régale ici n'est autre que Toto, quatuor californien que l'on croyait perdu dans les limbes démoniques du rock FM, dont la devise est : safe sex, Pepsi diet and rock allégé. Lamentons-nous. Toto, en retrouvant son âme, a perdu son batteur Jeff Porcaro peu après l'enregistrement. C'est l'histoire de Toto, qu'est pas rigolo...
Columbia, 471633, 69' 37, env. 130 F.

CINEMA

"Les Enfants volés"

Deux enfants remarquables. Gianni Amelio, le réalisateur, les a découverts l'un à Reggio de Calabre, l'autre dans la banlieue de Palerme. Il les a laissés jouer naturellement, sans maniérisme ni cabotinage. Il en résulte un film rigoureux, aux dialogues précis, aux jeux de caméra toujours nécessaires. Sans démagogie. On pense au "Voleur de bicyclette". Seul à représenter l'Italie en compétition officielle, il a reçu le grand prix du jury à Cannes. Un scénario tiré d'un fait divers réel. A la périphérie de Milan, une mère sicilienne prostitue sa fille de 11 ans. Arrêtée et emprisonnée, ses deux enfants sont alors expédiés dans un foyer en Sicile. Antonio (admirable Enrico Lo Verso, acteur de théâtre au jeu si naturel), jeune carabinier calabrais, les y conduit. Durant ce voyage dans l'Italie profonde naîtra une amitié silencieuse entre les trois personnages.
Cette Italie apparaît gravement malade et inconsciente de sa propre décadence. Poussiéreuses et bruyantes, les banlieues en construction sont déjà dégradées. L'illégalité règne partout. Seule l'influence d'une recommandation permet d'obtenir un permis de construire ou une licence de débit de boisson. Résurgence du néoréalisme ? Pas vraiment, car, dans cette Italie indifférente et aveugle, qui a abdiqué, les héros de Gianni Amelio, bien que conscients du désastre, ne sont plus décidés à le surmonter. Tout au long de cette expédition, on découvre qu'au Sud, des valeurs morales persistent, le sens de l'honneur, le respect de la parole donnée et l'amour des enfants.

C.P.

▼ *Enrico Lo Verso.*



PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique)
avec Vanda Gervasio (sciences)
Françoise Lorrain (enquête)
Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)

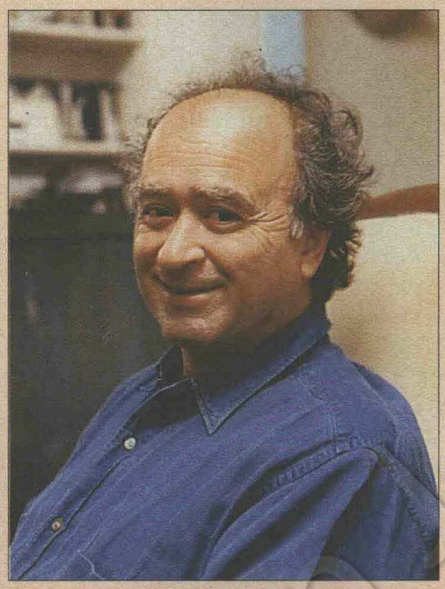
GEORGES WOLINSKI

On l'a connu dessinateur soixante-huitard à "Charlie Hebdo", à "L'Enragé", puis un peu partout mais toujours à gauche. Vingt ans après, Wolinski (1) persiste et signe.

"On a fait mai 68 pour ne pas devenir ce que nous sommes devenus", écrivez-vous. Qu'êtes-vous devenu ?
Ce que j'étais déjà. J'ai toujours vécu bourgeoisement. Je ne sais pas vivre autrement. Mais cela ne m'empêche pas de rester un homme de gauche. La société de consommation, c'est la pire des choses, le gaspillage, le pillage du tiers monde... On avait raison de se révolter en 1968, mais on continue quand même à vivre de cette façon parce qu'on ne sait pas comment vivre autrement. Je ne vais pas aller me retirer dans la montagne, ne vivre qu'avec le strict minimum. Je vis avec mes contradictions. J'ai toujours aimé bien vivre. Et j'ai toujours vécu au maximum de ce que je gagnais. Quand je gagnais peu, je n'avais pas grand-chose. Quand j'ai commencé à gagner de l'argent, j'ai dépensé plus. Dans les débuts de "Hara-Kiri", on était vraiment fauchés, on ne savait pas téléphoner, prendre un taxi, aller au restaurant. On a appris. Avant 1968, à "Hara-kiri", on n'était pas politisés. Les premiers numéros étaient plutôt anarchistes, contre la société, contre tout pouvoir, contre tous les tabous qui existaient à cette époque dans la société française et il y en avait pas mal. En 1968, nous n'étions pas tous d'accord. Pour Reiser, c'était un truc de petits bourgeois. Il n'avait pas tout à fait tort. J'étais le seul, avec Cabu, à participer au mouvement. C'est l'époque où on a dessiné pour "L'Enragé", "Action". Je me sentais vraiment concerné. Pour la première fois, j'entendais dire des choses qui me plaisaient. En vérité, je n'ai pas cessé d'y croire.

Vous êtes passé successivement de "Hara-Kiri" à "L'Humanité", de "Phosphore" à "Lui". Y a-t-il des journaux où vous n'irez jamais ?
Evidemment. Je n'irai jamais au "Figaro". Mes choix de collaboration ne sont pas incohérents. Je suis allé chez les communistes parce que je n'étais pas anticommuniste et que je respecte les communistes. Je ne parle pas des gens de la place du Colonel-Fabien, mais des militants. Je ne regrette pas du tout d'avoir travaillé pour "L'Huma". J'y ai rencontré des gens admirables. C'est ça qui m'intéresse, les gens. Je suis parti parce qu'il y avait des ministres communistes au gouvernement. Je ne pouvais plus travailler librement.

Ce qui distingue un dessinateur de gauche d'un dessinateur de droite, selon vous, est que le premier s'attaque aussi bien à la gauche qu'à la droite et non le second. C'est une des raisons qui vous fait vous définir de gauche.
Les dessins les plus cruels contre la gauche sont signés de dessinateurs de gauche, Plantu, Cabu... Je n'aurais pas fait des dessins cruels sur Mitterrand. Je ne peux pas. Je le respecte trop. Je peux être féroce, pas méchant. Insister sur ses indécisions, ses erreurs, en tant qu'homme de gauche, je ne le ferai pas.



La France est le pays du monde qui se rapproche le plus du Paradis...

Dans votre livre, un dessin montre un petit bonhomme qui défile dans la rue avec une pancarte où est écrit "Je suis content". Il se retrouve à l'asile psychiatrique. En dessous, un autre petit bonhomme porte la même pancarte avec "Je suis mécontent" et des milliers de gens défilent derrière lui. C'est votre vision de la France d'aujourd'hui, un pays de râleurs ?
Oui, le Français est râleur. Regardez à la télé, les émissions qui ont du succès sont celles où on s'engueule. On aime bien s'engueuler en France. Et c'est sympathique, d'ailleurs. Je trouve que la France est le pays au monde qui se rapproche le plus du Paradis. C'est un paradis avec plein de défauts mais un paradis quand même par rapport aux autres pays, les Etats-Unis, l'Angleterre... Je me sens profondément Français : j'aime Rabelais, Voltaire, Rousseau. La France est un vieux pays avec des habitudes de bon sens. Dans leurs comportements, dans les sondages, je trouve les Français souvent judicieux dans leurs choix. Je suis fier d'être Français.

Vous notez "les convenances se perdent", "les jeunes d'aujourd'hui, c'est pas comme quand nous, nous étions jeunes". Etes-vous devenu un vieux con, au sens wolinskien du terme ?
Oui, je n'ai pas changé, mais je suis quand même devenu un vieux con et ça ne me paraît pas contradictoire, plutôt cohérent même.
Je regrette certains comportements dépassés. Pendant des années, j'ai fait des dessins provocateurs sur le sexe. Aujourd'hui, les jeunes baisent à treize ans, les filles sont à poil sur les plages, alors je me dis : quand même, c'était dur quand j'étais jeune, mais au moins, quand on arrivait à toucher un sein, c'était extraordinaire.
C'est ça, être un vieux con. En même temps, c'est bien qu'ils soient adultes, qu'ils fassent ce qu'ils veulent. Voyez, je pense ça et le contraire.

Vous dites plus loin "bravo la liberté de la presse à condition qu'elle ne dise pas n'importe quoi". Trouvez-vous qu'il y a une dérive actuellement ?
Quand je vois des journalistes traquer Poivre d'Arvor dans sa vie privée, je suis choqué. Ce n'était pas dans la tradition française. Les journalistes savent dans ce domaine des choses qu'ils ne disent pas. C'est aussi pour cela que j'aime la France, pour ce respect.
De même qu'en France, le président de la République n'est pas obligé de citer Dieu dans chacun de ses discours. C'est un pays laïque. C'est énorme.
Tout cela fait qu'on se sent bien en France. Le reste, les scandales, les affaires, m'inquiète moins. On est injuste lorsqu'on accuse les hom- mes politiques d'être malhonnêtes. Ils ne le sont pas plus que les autres, plutôt moins.

Je ne pense qu'à ça, ne cessez-vous d'affirmer à travers vos dessins. Aujourd'hui, les années ont passé. Ne pensez-vous toujours qu'à ça ?
Un des plus grands plaisirs de ma vie aura été de regarder la beauté des femmes. Cela dit, je suis très heureux avec la mienne. Et puis, on ne peut pas avoir fait soixante livres en vingt-cinq ans, travailler dans tant de journaux et, en même temps, faire la java. Finalement, je suis un homme rangé. Mais pas un saint. J'ai toujours l'œil. Oui, je ne pense qu'à ça mais le drame, c'est que je n'ai pas que ça à faire.

Propos recueillis par B.C. et P.J.

(1) "La Morale", Le Cherche-Midi.

Ministère Education nationale Culture Communication



ET SI ON PARLAIT DU PLAISIR D'ENSEIGNER ?

Inscrivez-vous avant le 12 novembre aux concours de recrutement des professeurs des collèges et des lycées.

Renseignez-vous par minitel 3615 code EDUTEL rubrique Profession Professeur



PROFESSION PROFESSEUR

UN BEAU METIER, UN GRAND METIER.

Coll. Fondation Jean Jaurès